

LE DEVOIR

VOL. CIII N° 62

LE MERCREDI 21 MARS 2012

1,09\$ + TAXES = 1,25\$

Le retour de l'État investisseur

1,2 milliard en prises de participation | **2,7 milliards** promis aux aînés, mais 28 millions cette année | **2%** comme limite de la croissance des dépenses

ROBERT DUTRISAC

Québec — Avec son troisième budget, le ministre des Finances, Raymond Bachand, mise sur le contrôle des dépenses en y allant de mesures aussi diverses que modestes pour les aînés et en matière d'économie. Mais ce budget ne

se contente pas de jouer une variation lancinante sur le thème de la contrainte budgétaire: il sonne le retour en force de l'État dans les secteurs miniers, pétroliers et gaziers.

Après le «budget de redressement» de 2010-2011 et celui de la «responsabilité» l'an dernier, le budget de cette année «est celui où nous mettons en

place les outils de notre enrichissement et du maintien de notre qualité de vie», a fait valoir Raymond Bachand dans son discours prononcé à l'Assemblée nationale hier. «La famille québécoise a aujourd'hui plus d'argent dans ses poches qu'en 2003, même en tenant compte de l'effort demandé aux citoyens pour revenir à l'équilibre budgétaire», a plai-

dé le ministre des Finances.

Si ce budget ne comprend aucune nouvelle hausse de taxe ou de tarif, ses deux budgets précédents avaient déjà fait le travail en programmant des augmentations cette année de la taxe

VOIR PAGE A 10: ÉTAT



MICHEL DAVID

La vertu tardive

Contrairement à ce que soutenait Raymond Bachand lundi, le premier ministre Charest n'aurait jamais pu se lancer en campagne électorale avec l'un ou l'autre de ses deux premiers budgets. Le grand mérite de celui d'hier n'est pas d'annoncer de bonnes nouvelles aux contribuables, mais plutôt de ne plus annoncer de mauvaises.

Dans son discours d'hier, le ministre des Finances n'a évoqué que du bout de lèvres le «budget du redressement» présenté au printemps 2010, qui a mis en branle l'indexation progressive des tarifs, de même que le «budget de la responsabilité» de l'an dernier, qui a introduit le rattrapage des droits de scalarité. Oublions ces mauvais souvenirs.

Celui d'hier met en place les outils de notre «enrichissement», a dit M. Bachand. En réalité, il s'agit surtout d'éliminer les écueils contre lesquels la campagne du premier ministre Charest ou de son éventuel successeur pourrait venir s'échouer.

Le plus urgent est de dissiper la fâcheuse impression que le Plan Nord, sur lequel M. Charest a tout mis, s'apparente à une gigantesque braderie de nos ressources naturelles. M. Bachand a mani-

VOIR PAGE A 10: VERTU

■ Autres textes en pages A 2, A 3 et A 4

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 8: De la microgestion

■ Extraits du discours du budget, page A 9



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, a présenté hier à Québec son troisième budget, «celui où nous mettons en place les outils de notre enrichissement et du maintien de notre qualité de vie», a-t-il dit.



ALI AL-MASHHADANI REUTERS

IRAK

Sanglant anniversaire de l'invasion américaine

■ À lire en page B 7

■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 8

INDEX

Actualités.....	A 5	Éditorial.....	A 8
Annonces.....	A 6	Idées.....	A 9
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 6
Carrières.....	B 5	Monde.....	B 7
Culture.....	B 10	Mots croisés..	B 8
Décès.....	A 5	Sudoku.....	B 7
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 9

La musique universelle des émotions

En Occident comme en Orient, l'évocation de la joie ou de la tristesse ferait appel à des structures tonales très semblables

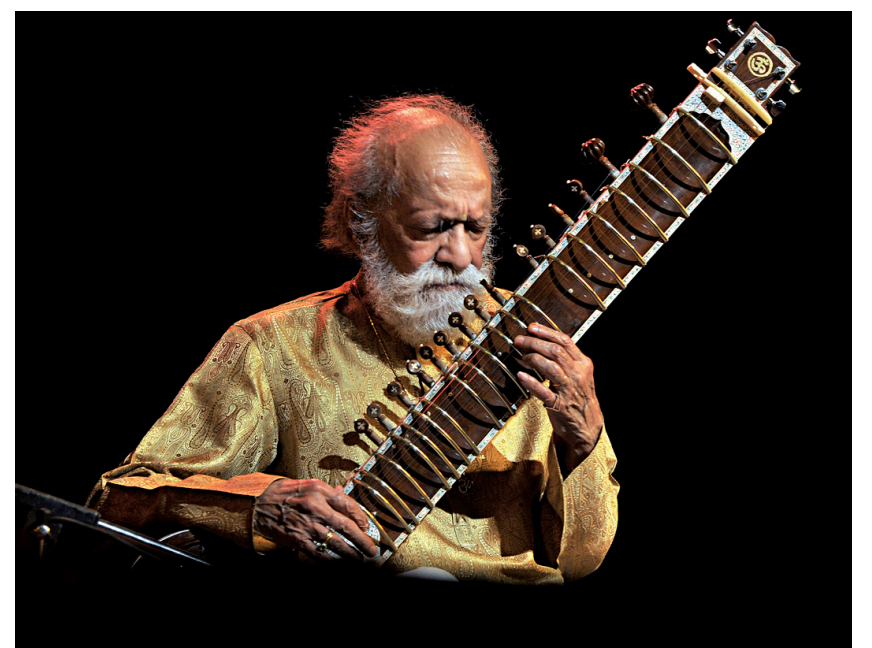
PAULINE GRAVEL

Aussi différentes soient-elles, les musiques occidentales et orientales évoquent la joie et la tristesse en faisant appel à des structures tonales très semblables. Qui plus est, la musique mimerait les intonations de la langue parlée pour exprimer ces émotions, ont découvert des chercheurs de Singapour et des États-Unis.

Un Occidental qui écoute pour la première fois une musique orientale ne ressentira probablement pas l'émotion qu'elle suscitera chez un Oriental, car chaque culture possède

ses structures et codes musicaux particuliers. Par exemple, «les intervalles choisis entre les notes varient d'une culture à l'autre», précise Philippe Depalle, professeur au Département des technologies de la musique de l'École de musique Schulich de l'Université McGill. «Dans les musiques arabes, orientales et indiennes, on utilise couramment le quart de ton, voire le neuvième de ton, alors que dans la musique occidentale, les intervalles se limitent généralement aux tons et demi-tons, à l'exception de certaines musiques contemporaines qui vont en deçà du demi-ton.»

VOIR PAGE A 10: MUSIQUE



MANJUNATH KIRAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Le musicien indien Ravi Shankar, virtuose du sitar, en concert à Bangalore, en Inde, en février dernier. La musique orientale n'est pas si éloignée de sa cousine occidentale dans sa façon de communiquer les émotions.



ÉCOUTEZ POUR VOIR
CATHERINE PERRIN EN SEMAINE | 9H

AUJOURD'HUI L'islamophobie gagne-t-elle du terrain?

Réalisation: Nancy Vanasse

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/mediumlarge

LE BUDGET DU QUÉBEC 2012

Croissance anémique des dépenses

La croissance des dépenses de programmes se chiffrerait à 2,2 % de 2010-2011 à 2013-2014

FRANÇOIS DESJARDINS

Encore une fois, trois ministères obtiennent la part du lion et vont bénéficier d'une enveloppe bonifiée en 2012-2013, mais à l'ensemble des autres ministères, le gouvernement Charest impose un régime encore plus contraignant que l'an dernier.

Alors que le budget du ministère de la Santé augmente de 1 milliard (3,4 %), celui de l'Éducation est majoré de 2,2 % (340 millions),

Le budget du ministère de la Santé augmente de 3,4 %, celui de l'Éducation est majoré de 2,2 %, suivi du ministère de la Famille et des Aînés à 1,6 %

suivi du ministère de la Famille et des Aînés à 1,6 % (40 millions). Le reste se trouve sur un tapis qui rétrécit globalement de 0,9 % (contre -0,2 % l'an dernier), ce qui représente une baisse de 123 millions de dollars.

À lui seul, le ministère de la Santé disposera d'un budget de 30,1 milliards sur des dépenses de programmes qui totalisent 62,6 milliards. À cela, il faut ajouter le service de la dette, qui passe de 7,4 à 8,2 milliards.

«Soyons clairs: les dépenses du gouvernement sont sous contrôle», a soutenu le ministre des Finances, Raymond Bachand, lors de son discours. De 2010-2011 à 2013-2014, affirme Québec, la croissance des dépenses de programmes se chiffrera à 2,2 % en moyenne, comparativement à 5,6 % au cours des quatre années précédentes.

Gros ministères touchés

Parmi les ministères bien en vue touchés par le resserrement de la ceinture cette année figurent celui des Affaires municipales (-0,8 %), celui de la Culture (-3,3 %), celui des Ressources

naturelles (-6,9 %), celui de la Sécurité publique (-6,9 %) et celui des Transports (-2 %).

Pour l'exercice 2011-2012, Québec s'était donné pour objectif de limiter à 1,9 % ses dépenses de programmes. Les documents déposés hier montrent qu'il a réussi à les contenir à 2 %. Pour 2012-2013, l'objectif est de 2 %, mais pour l'année suivante, celle au cours de laquelle le gouvernement Charest pense pouvoir renouer avec l'équilibre budgétaire, il vise encore plus maigre: 1,8 %.

«Notre objectif n'est pas du tout de couper des services, y compris dans les

autres ministères, a affirmé la présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne, en conférence de presse pendant le huis clos. Des efforts importants, de nature administrative, sont faits et seront faits.»

La suite des choses s'annonce différente. Pour 2014-2015, année qui ferait théoriquement suite à des élections — si celles-ci étaient tenues à la toute fin du mandat de cinq ans du gouvernement Charest —, le budget prévoit un redémarrage des dépenses de programmes dont la hausse serait alors de 3 %.

D'ici là, toutefois, le contrôle des dépenses représente pour Québec «un très gros défi», selon l'économiste en chef du Mouvement Desjardins, François Dupuis. Celui-ci signale que le ministère des Finances doit encore trouver des endroits où il peut sabrer. À ce chapitre, le budget indique que «le solde des mesures à identifier pour maintenir l'équilibre budgétaire à compter de 2014-2015 se situe à 875 millions».

Le Devoir



Le ministre des Finances, Raymond Bachand, en compagnie du premier ministre, Jean Charest.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les revenus

en milliards de dollars

19,5 Impôts des particuliers

En hausse de 3,4 % cette année. La croissance des revenus autonomes est évaluée à 6,8 % en 2012.

6,4 Fonds des services de santé

Ce fonds, financé par les particuliers et les entreprises, aide au financement du système de santé.

4,3 Impôts des sociétés

En hausse de 6,3 %, en partie en raison de la croissance des bénéfices des entreprises.

16,5 Taxes à la consommation

En hausse de 13,1 % grâce à la croissance de la consommation.

1,6 Autres revenus

4,9 Entreprises du gouvernement
En hausse de 2,7 %. Notons Hydro-Québec (2,6 milliards), Loto-Québec (1,2 milliard) et la SAQ (1 milliard).

15,8 Transferts fédéraux

En hausse de 4,1 % en raison de la compensation fédérale pour l'harmonisation des taxes de vente. Le Québec recevra cette année 424 millions de moins en paiements de péréquation.

Les documents

Tous les documents budgétaires sont disponibles au www.finances.gouv.qc.ca

Les dépenses

en milliards de dollars

30,1 Santé et Services sociaux

Ce ministère voit son budget augmenter de plus de 1 milliard de dollars cette année, soit 3,4 %. C'est plus des deux tiers de la croissance totale des dépenses du gouvernement.

1,7 Affaires municipales et Régions

1,1 Agriculture, Pêcheries et Alimentation

0,7 Culture et Communications

2,5 Familles et Aînés
En hausse de 2,2 % (40 millions).

16,0 Éducation, Sports et Loisirs

Il s'agit d'une hausse de 2,2 %, soit 342 millions de plus. Le gouvernement souhaite augmenter le financement des universités, en outre en haussant rapidement les droits de scolarité.

4,3 Emploi et Solidarité sociale

1,2 Sécurité publique

1,0 Conseil du trésor et administration gouvernementale

Total des revenus
69,39
milliards de dollars

Total des dépenses
70,88
milliards de dollars

1,5 + 0,91 = 2,4 milliards

Déficit prévu
Sans compter le Fonds des générations

Contribution au Fonds des générations
Sert à réduire la dette. Vaudra 6,5 milliards en 2014.

Déficit total
Les montants ont été arrondis: les sommes diffèrent donc légèrement des totaux indiqués

CULTURE

La part du lion aux infrastructures

Les miettes aux artistes

ISABELLE PARÉ

Si le budget Bachand a surpris le milieu culturel hier, donnant la part du lion à de multiples projets structurants pour la métropole et à plusieurs secteurs de l'industrie culturelle, il a semé la déception en laissant des miettes aux artistes et aux organismes culturels.

Agrement surpris par le virage numérique de 20 millions sur cinq ans annoncé par Québec et par les 60 millions additionnels prévus au Fonds du patrimoine culturel d'ici huit ans, le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) s'est dit amèrement déçu de l'augmentation timide consentie au budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). «Le CALQ n'a toujours pas l'ambition de ses moyens. Il y a dix ans, l'organisme acceptait près de 40 % des demandes de bourses, contre 28 % aujourd'hui. Ça ne vient pas combler les carences», a déploré hier Stanley Péan, écrivain et porte du MAL, qui regroupe 12 000 artistes, écrivains et travailleurs culturels.

Les 4,5 millions alloués au CALQ l'an prochain échouent à stopper la chute de 12 % observée en neuf ans des subventions moyennes accordées aux organismes culturels, passées de 111 000 \$ à 97 998 \$. Le MAL se réjouit par ailleurs de l'effort ma-

jeur consenti pour le patrimoine culturel et pour le passage au numérique qui permettra «de rattraper le retard pris par le Québec».

Pour sa part, Culture Montréal (CM) a applaudi aux diverses mesures qui permettront de raffermir la compétitivité de Montréal sur le plan culturel, notamment aux investissements annoncés en prévision du 375^e anniversaire de Montréal, ainsi qu'à la hausse de 5 millions annoncée pour soutenir les festivals culturels, et celle de 2,5 millions allouée aux musées.

Par contre, ce budget laisse encore une fois en plan des mesures cruciales réclamées pour les artistes, estime Anne-Marie Jean, directrice générale de l'organisme. «Ce budget maintient les acquis, mais ne prévoit rien pour soutenir les ateliers d'artistes, hormis la création d'un groupe de travail. C'est un enjeu sur lequel on planche pourtant depuis les années 90», a-t-elle déploré. Pas un dollar non plus pour stimuler la participation culturelle des citoyens, pourtant annoncée par l'adoption de l'Agenda 21 pour la Culture.

Selon ce qu'a annoncé le ministre Bachand hier, de 572 millions en 2003-2004, le soutien au secteur culturel passera à 770 millions au prochain exercice financier.

Le Devoir

■ 75 millions pour la construction d'un 5^e pavillon au Musée des beaux-arts de Montréal, page B 10

EN BREF

«Les bonnes cibles»

Le milieu patronal a bien accueilli le budget Bachand hier. Le Conseil du patronat a particulièrement apprécié sa poursuite du plan de retour à l'équilibre budgétaire dans les délais établis. La Fédération des chambres de commerce le félicite de se concentrer sur «les bonnes cibles de croissance économique», comme le Plan Nord, le développement des compétences professionnelles et le soutien à l'exportation. Le gouvernement a su se montrer à l'écoute des besoins et des contraintes des PME, s'est aussi réjoui la

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Plusieurs se sont toutefois interrogés sur «le réalisme» des prévisions de dépenses et de revenus du gouvernement. — *Le Devoir*

«Suppression des services»

Les syndicats se sont dits déçus, hier, du budget Bachand. Inscrit en droite ligne des budgets précédents, il «mènera inévitablement encore à une suppression de services» publics, prédit la CSN. La CSQ a dénoncé le recours grandissant aux «taxes déguisées» et dé-

ploré que l'on ne parle pas plus d'éducation. La FTQ aurait voulu que l'on bonifie le Régime des rentes du Québec au lieu d'inventer une nouvelle forme de REER pour s'attaquer au grave problème des retraites. Quelques mesures se sont tout de même attiré des félicitations, dont l'encouragement à la transformation des matières premières au Québec. — *Le Devoir*

Un nouveau fonds pour les coops

Le monde coopératif disposera d'un nouveau fonds de développement de 30 mil-

lions — appelé Coop essor — dans lequel le gouvernement du Québec va injecter 4 millions. Capital régional et coopératif Desjardins va investir 10 millions, alors que la Banque de développement du Canada et le réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités vont y mettre 15 millions. D'autres partenaires fourniront le reste. Le ministère des Finances soutient que le taux de survie des coopératives, après cinq ans, est près du double de celui des autres sociétés (62 % contre 35 %). — *Le Devoir*

LE BUDGET DE L'« ENRICHISSEMENT »



SOURCE OSISKO

Le gouvernement du Québec investira dans certains projets touchant les ressources naturelles, tels des projets miniers.

RESSOURCES NATURELLES

L'effet Parizeau?

Le budget met en place des outils pour «tirer le maximum de nos ressources naturelles», fait valoir Raymond Bachand

ANTOINE ROBITAILLE

Est-ce l'effet Parizeau? Le gouvernement Charest a annoncé hier une série de mesures pour que le Québec profite davantage de l'exploitation de ses ressources naturelles, notamment dans le cadre du Plan Nord. On se souviendra qu'en novembre, dans une interview au *Devoir*, l'ancien premier ministre péquiste exprimait son inquiétude de voir l'État investir dans de coûteuses infrastructures dont le privé seul pourrait profiter en fin de compte. «On est sur le point de se faire avoir», avait-il dit. À ses yeux, Québec devrait accompagner toute aide publique d'un mécanisme obligeant les entreprises à lui céder une participation dans leur projet.

Or, le «*cœur du budget*» déposé hier, selon les termes mêmes du ministre des Finances Raymond Bachand en conférence de presse, consiste à mettre en place des outils pour «tirer le maximum de nos ressources naturelles». Pour ce faire, le ministre a annoncé une stratégie en six points comprenant la création de Ressources Québec (RQ), «une nouvelle filiale d'Investissement Québec» qui se spécialisera dans les mines et les hydrocarbures. RQ deviendra «l'outil principal» pour que le Québec «prenne des participations» dans les projets miniers et d'hydrocarbures. La Société québécoise d'exploration minière (SOQEM) et la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP) seront redéfinies et transformées en filiales de RQ. Leur

portefeuille respectif fondu permettra de créer un fonds global de 235 millions, auquel le gouvernement ajoutera 250 millions. Québec crée en plus un fonds consacré aux investissements du Québec. Capital mines hydrocarbures, par lequel les projets présentés à RQ seront analysés. D'éventuels profits des participations y seraient déposés pour «être réinvestis dans les projets futurs». Il ajoute aussi 500 millions à l'enveloppe disponible pour investir dans des projets miniers et pétroliers partout au Québec.

Les participations ne seront toutefois pas systématiques: «Le gouvernement pourra négocier une option de participation dans tous les projets» en contrepartie de toute forme d'appui gouvernemental, a précisé le ministre. Dans la phase d'exploration minière, l'État propose aussi de bonifier le crédit d'impôt «en échange d'une option de prise de participation». La mesure n'entrera toutefois en vigueur que le 1^{er} janvier 2014. Le gouvernement se montrera prudent, a insisté le ministre, puisque ces secteurs, bien que potentiellement lucratifs, peuvent être très risqués: «On ne jouera pas aux dés avec l'argent des Québécois.»

«Sagesse financière»

Effet Parizeau, donc? Lorsque *Le Devoir* lui a posé la question, M. Bachand a commencé par soutenir que l'ancien premier ministre était «d'accord» avec la réforme des redevances minières que le gouvernement a effectuée.

Pour ce qui est des participations, il a soutenu que le principe était «déjà dans le budget de l'an dernier» alors qu'il avait annoncé 500 millions pour un fonds de participation. «Cette année, on le structure pour s'assurer que ça soit fait avec toute la sagesse financière qu'il faut mettre derrière des projets comme ceux-là.» Selon nos informations confirmées par le bureau

de M. Bachand, l'ancien premier ministre a demandé à consulter le budget hier.

Par ailleurs, M. Bachand a annoncé des études directement liées au Plan Nord. Une première qui évaluera la faisabilité d'un approvisionnement de la Côte-Nord en gaz naturel, avec l'appui de Québec. Puis une deuxième étude de 10 millions, payée par Hy-

dro-Québec, visant à étudier l'alimentation du Nunavik en électricité venant du complexe La Grande. Enfin, le CN et la Caisse de dépôt travailleront au développement d'un lien ferroviaire de 800 kilomètres, jusqu'au nord de Schefferville, visant le développement de la fosse du Labrador.

Le Devoir

Autres mesures pour les ressources naturelles

Mise aux enchères des permis de recherche de pétrole et de gaz dont 25 % seront versés au Fonds des générations.

Québec sera plus exigeant à l'endroit des détenteurs actuels des «claims» pour que ceux-ci retombent dans le domaine public.

Mise en place d'un nouveau régime de redevances visant le pétrole extrait en milieu terrestre «à des taux variant de 5 % à 40 %».

Forêts 200 millions à la réalisation de travaux sylvicoles et création du Fonds Valorisation bois.

Inquiétudes

ALEXANDRE SHIELDS

Les libéraux ont beau dire que le Plan Nord se fera «au profit de tous les Québécois», on en sait toujours très peu sur le partage de la facture des infrastructures avec le secteur privé. Et au cune bonification des redevances minières n'est au menu, malgré un boom sans précédent du secteur.

La coalition Québec meilleure mine déplore les incertitudes quant au financement d'un chemin de fer entre Sept-Îles et la fosse du Labrador, un projet qui bénéficiera directement à des minières étrangères. La facture devrait dépasser les 5 milliards de dollars et impliquer la Caisse de dépôt. Hydro-Québec devra aussi se lancer dans la construction d'une ligne électrique qui servira surtout aux minières installées au Nunavik.

Quant au Parti québécois, il a une fois de plus raillé le «*Plan marketing du Nord*» en soulignant que derrière une «orgie de mots», un «fait implacable» demeure: «les redevances ne rapporteront que de 350 millions à 400 millions de dollars par année d'ici cinq ans». L'an dernier, les minières ont exploité pour plus de 8 milliards de dollars de ressources, et ce chiffre devrait croître au cours dans le futur à la faveur d'un énorme boom dans l'exploration minière. La vaste majorité des ressources sont exportées directement.

Selon certains, il faudrait instaurer des redevances sur la valeur brute des ressources minérales de façon à s'assurer que toutes les minières paient des redevances. En 2010, 10 des 19 mines du Québec n'en ont pas versé, a souligné Québec meilleure mine.

Le Devoir

Marché du carbone
Québec compte collecter 2,4 milliards d'ici 2020

SYLVAIN LAROCQUE

D'ici 2020, Québec compte tirer pas moins de 2,4 milliards de la mise en place d'un marché du carbone.

C'est ce qu'avance le budget 2012 du ministre des Finances, Raymond Bachand.

Le gouvernement prévoit que la vente de permis dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES) rapportera 10 millions en 2012-2013, 30 millions en 2013-2014, 120 millions en 2014-2015 et environ 425 millions pour chacune des années subséquentes.

Ces sommes sont calculées en fonction du prix du carbone prévu dans un règlement récemment adopté par le gouverne-

ment, soit 10 \$ la tonne de GES pour la première année. Il reste à voir si le total de 2,4 milliards sera vraiment atteint. Tout dépendra de l'évolution du prix d'une tonne de GES sur les marchés au fil des ans. Si la de-

mande pour les permis est forte, les prix augmenteront, mais si elle est faible, ils baisseront.

Lors de l'annonce officielle du marché du carbone, en décembre, le milieu des affaires avait mal réagi, reprochant à Québec de faire cavalier seul avec la Californie dans ce domaine en Amérique du Nord. Les grandes entreprises craignent d'être désavantagées par rapport à leurs concurrentes de l'extérieur du Québec en raison des coûts liés à l'acquisition de permis.

M. Bachand a rétorqué hier que grâce au marché du carbone, les entreprises trouveront «rentable» d'investir dans la réduction des GES.

«Il convient que les émetteurs de GES paient leur juste part, a déclaré le ministre. [...] Les entreprises ne pourront émettre des GES que dans la mesure où elles se seront procuré des droits d'émission, soit directement du gouvernement lors d'enchères, soit sur le marché secondaire des droits d'émission.»

Les revenus provenant de la vente de permis d'émission de GES constitueront la principale source de financement du plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques que le ministre de l'Environnement, Pierre Arcand, doit dévoiler prochainement. Le plan de 2,7 milliards comprendra des investissements de 1,8 milliard dans le secteur des transports et de 888 millions pour une panoplie d'autres mesures.

La Presse canadienne

ÉDUCATION

Régime minceur pour les commissions scolaires

KATHLEEN LÉVESQUE

Les commissions scolaires héritent de compressions de 100 millions de dollars pour la prochaine année budgétaire malgré le rejet qu'ont réservé les militants libéraux à ce projet lors de leur congrès de l'automne dernier.

Le budget des dépenses déposé hier par la présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne, révèle en effet que l'augmentation des crédits accordés aux commissions scolaires (222,9 millions) ne couvre pas entièrement la hausse des coûts incompressibles (le salaire des enseignants et le chauffage des écoles, par exemple). Du coup, les commissions scolaires sont appelées à se serrer la ceinture en réduisant leurs dépenses administratives ou en pigeant dans leur bas de laine, pour celles qui en ont un.

«Le montant accordé prend en considération des mesures d'économies de 100 millions de dollars que devront réaliser les commissions scolaires en leur permettant d'utiliser leurs surplus cumulés», a indiqué hier Mme Courchesne.

En octobre dernier, la ministre de l'Éducation Line Beauchamp avait présenté un plan de réduction des dépenses administratives des



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Manifestation étudiante devant le Centre des congrès

commissions scolaires de 300 millions sur une période de trois ans au congrès du Parti libéral du Québec. Or, les militants avaient rejeté cette voie, obligeant la ministre à faire volte-face.

Globalement, le ministère de l'Éducation connaît une croissance de 2,2 % de ses dépenses, soit 342 millions. Selon la présidente du Trésor, cela «permet de maintenir et d'améliorer la qualité des services et d'assurer le financement des différents facteurs de croissance des réseaux de l'éducation».

Droits de scolarité maintenus

Pour ce qui est de la très critiquée hausse des droits de scolarité, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a soutenu que ce dossier est irrévocable. En ne tenant pas compte des doléances des étudiants qui manifestent depuis déjà quelques semaines leur mécontentement, il estime ne pas avoir mis la table pour un affrontement durable. M. Bachand a d'ailleurs souligné que le gouvernement avait mené des consultations et qu'il était hors de question maintenant de changer de direction.

«Les frais de scolarité, c'est réglé!», a-t-il lancé aux journalistes réunis en huis clos. «Les étudiants devraient faire leur juste part. [...] Est-ce qu'il n'est pas raisonnable que les étudiants absorbent 17 % du coût de leur formation?», a ajouté le ministre qui affirme que la hausse graduelle des droits de scolarité constitue une voie modérée.

Raymond Bachand a également rejeté l'idée d'une médiation proposée par le recteur de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), Michel Ringuet, étant donné que les étudiants ne démontrent pas d'ouverture.

Selon la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante

collégiale du Québec (FECQ), la réaction du ministre Bachand ne refroidit en rien la mobilisation des étudiants.

La Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) abonde dans le même sens en soulignant que le budget illustre l'entêtement du gouvernement libéral qui «a raté l'occasion de démontrer son écoute face aux demandes de la population».

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé qu'il actualise le plan de financement des universités annoncé l'année dernière. Il doit prendre en compte la hausse de clientèle constatée dans les universités, ce qui engendre des dépenses, mais également des revenus supplémentaires.

En matière de dépenses, le gouvernement ajuste à la hausse sa contribution de 63 millions pour l'année 2012-2013. Sur une période de six ans, le gouvernement prévoit déboursier 293 millions de plus que ce qui était prévu à l'origine.

La hausse des droits de scolarité à compter de l'automne prochain injectera 14 millions dans le financement des universités.

Le Devoir

LE BUDGET DU QUÉBEC 2012

MONTRÉAL

Le maire Tremblay crie victoire

KATHLEEN LÉVESQUE

La préparation des fêtes célébrant le 375^e anniversaire de fondation de Montréal a permis à la métropole d'obtenir des investissements de 125 millions pour des infrastructures améliorant sa «notoriété touristique». C'est ce qui constituera le legs du gouvernement du Québec pour souligner l'événement de 2017.

Mais aux yeux du maire Gérald Tremblay, qui était tout sourire, ce n'est là qu'un bien petit élément de tout ce que reçoit Montréal avec le budget 2012-2013.

«C'est une reconnaissance de Montréal comme métropole du Québec. C'est la première fois qu'on a un budget qui touche à tous les aspects qui sont des priorités pour Montréal», a déclaré M. Tremblay. Ce dernier ne tarissait pas d'éloges envers le

«C'est la première fois qu'on a un budget qui touche à tous les aspects qui sont des priorités pour Montréal»

— Gérald Tremblay

ministre des Finances, Raymond Bachand, qui vient, a-t-il dit, de donner à Montréal les moyens de ses ambitions.

Les investissements de 1,5 milliard de dollars sur cinq ans pour le développement et la promotion du transport collectif et alternatif réjouissent le maire de Montréal. En mai prochain, Montréal déposera ses recommandations pour des projets de transport collectif dans le cadre du dépôt de la politique de la mobilité du ministère des Transports.

De plus, M. Tremblay a salué ce qu'il estime être l'expression de la préoccupation du gouvernement devant le déficit actuariel des régimes de retraite des employés de Montréal. Dans les faits, il ne s'agit pas d'une solution, ni même d'une réflexion sur le dossier, mais seulement d'une phrase constatant la situation.

Quant à l'enveloppe de 125 millions pour souligner le 375^e anniversaire de Montréal, elle servira essentiellement aux infrastructures. Ainsi, 45 millions iront à la configuration, à l'agrandissement et à la construction de bâtiments sur le site de l'Espace pour la vie qui regroupe le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium et le futur planétarium. De plus, une promenade sera construite le long du fleuve Saint-Laurent et la place des Nations du parc Jean-Drapeau sera réaménagée pour un total de 35 millions.

Deux projets privés ont également été retenus, dont l'aménagement d'un observatoire à l'oratoire Saint-Joseph (26,4 millions), ainsi que la construction d'un pavillon du Musée des beaux-arts pour 18,5 millions. Ce nouvel édifice muséal accueillera la collection d'œuvres d'art d'une valeur de 75 millions du couple de res-

capés de l'Holocauste Michael et Renata Hornstein.

Ces sommes ne correspondent pas à de nouveaux fonds, mais plutôt à des réaménagements budgétaires. En effet, ces projets seront financés à même les crédits provenant du ministère des Affaires municipales et celui de la Culture, dans le cadre du plan québécois des infrastructures existant.

Ceinture verte

Le gouvernement a également annoncé qu'il injectera 50 millions sur cinq ans pour réaliser des projets mettant en valeur les espaces naturels de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Une enveloppe de 20 millions sera consacrée à l'aménagement d'une piste cyclable et pédestre de 120 kilomètres liant Oka à Mont-Saint-Hilaire, en passant par Laval et Montréal.

Pour Gérald Tremblay, c'est la démonstration de la nouvelle solidarité métropolitaine. «Dorénavant, le

514 et le 450 parlent d'une seule voix. C'est inédit dans l'histoire du Québec», a affirmé avec enthousiasme le maire Tremblay.

D'autres projets définis dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire adopté en décembre dernier par la CMM doivent également voir le jour: un parc longeant la rivière des Mille-Îles, un parc linéaire et des plages sur la digue de la Voie maritime, un corridor forestier au mont Saint-Bruno et un corridor vert entre Châteauguay et Léry.

Fondation du maire

Dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat 2011-2014, la Fondation du maire de Montréal obtient une aide substantielle afin de renforcer son action auprès des jeunes entrepreneurs. Le gouvernement crée un fonds de dotation de 15 millions de dollars pour la Fondation; Québec y verse 10 millions, et 5 millions doivent provenir du secteur privé.

Par ailleurs, le ministre des Finances a souligné la contribution gouvernementale en matière d'infrastructures. «La rénovation de Montréal est en cours», a lancé Raymond Bachand. M. Tremblay a tenu le même discours. «Ça nous permet de continuer à rénover Montréal. C'est ça notre objectif. Ça s'en vient beau, beau, beau, partout, partout, partout. C'est vrai!», a-t-il soutenu.

Au cours des cinq prochaines années, ce sont des investissements totalisant 17 milliards de dollars qui seront faits entre autres pour mettre à niveau le réseau routier, améliorer et étendre le réseau de transport collectif.

Le Devoir

EN BREF

30 millions au Diamant, rien pour l'Anneau

Le projet Le Diamant d'Ex Machina hérite du seul véritable investissement dans la région de Québec de ce budget. Ce projet de salle de spectacle située à la place d'Youville permettra de «compléter le carrefour culturel» de ce secteur en plus d'attirer «des œuvres contemporaines internationales», croit le gouvernement. La seule autre mesure à toucher la capitale concerne la Société de capital de risque gouvernementale Innovatech qui sera reconstruite en société de capital mixte publique-privée par l'entremise de Desjardins. Au nombre des projets régionaux à ne pas avoir été soutenus dans le budget, celui de l'Anneau de glace a inspiré beaucoup de questions aux journalistes hier. La ministre Michelle Courchesne s'est montrée rassurante. Il s'agit d'un «équipement très important», mais le gouvernement attend d'avoir en main un «projet véritable» avant de s'engager. — Le Devoir

Un diagnostic, pas de remède

Québec reconnaît les maux qui affligent les municipalités, mais n'offre aucun remède énergétique pour y remédier, a déploré le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Eric Forest. Les villes ont besoin du gouvernement pour régler les problèmes liés aux régimes de retraite des employés, dont le déficit atteint près de 4 milliards. L'UMQ s'est toutefois réjouie que Québec investisse 70,3 millions pour aider aux villes à se doter de nouvelles infrastructures rendues nécessaires par la mise en œuvre du Plan Nord. Le président de la Fédération québécoise des municipalités, Bernard Généreux, a salué l'injection de 170 millions pour la création du Fonds Valorisation bois. M. Généreux est toutefois déçu que le gouvernement ne veuille pas bonifier les redevances sur les ressources naturelles. — Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Québec prévoit injecter 727 millions de plus d'ici 2017 pour le soutien à domicile aux aînés et créera une nouvelle mesure incitative pour garder les personnes de 65 ans et plus sur le marché du travail.

PERSONNES ÂGÉES

Maintenir les aînés à domicile... et au travail

ISABELLE PORTER

Le gouvernement Charest consacre une partie notable de sa marge de manœuvre budgétaire au maintien à domicile des personnes âgées. Reste à savoir quelle part des investissements annoncés se rendra à destination.

«Dans une proportion de 88 %, les aînés choisissent de vieillir à la maison. Cette volonté doit être l'assise de toute politique en matière de vieillissement», souligne le discours du budget.

D'ici à 2017, on prévoit injecter 727 millions de dollars de plus dans le soutien à domicile, dont 177 millions dès cette année.

Cette somme vise notamment à améliorer les services de soins à domicile actuels. On parle d'accroître de 50 400 le nombre de personnes desservies, mais aussi «d'intensifier» l'offre existante. Cette part du programme coûterait 50 millions la première année et atteindrait 381 millions d'ici cinq ans.

Le gouvernement compte aussi financer de nouveaux projets résidentiels, comme les ressources intermédiaires et «les unités transitoires de récupération fonctionnelle», un programme estimé à 98 millions la première année qui devrait toucher 5600 personnes.

Et ce n'est pas tout puisque le gouvernement bonifie ses crédits d'impôt au soutien à domicile et aux aidants naturels, une augmentation de 11 millions cette année.

Reste à savoir quels fonds seront réellement investis dans le réseau des soins à domicile puisque des dizaines de millions prévus à cette fin dans le dernier budget ont finalement été déplacés ailleurs.

Sceptique, l'Association québécoise des retraités du secteur public disait vivre hier un «jour de la marmotte». «Les montants annoncés par le premier ministre l'an dernier pour le plan de services intégrés ont été réduits de 45 millions pour l'année

2011-2012 et de 23 millions supplémentaires pour l'année 2012-2013», dénonce-t-elle.

Par ailleurs, même si l'enveloppe de 177 millions est dédiée aux soins à domicile, le gouvernement y inclut aussi de nouveaux fonds pour les centres de soins de longue durée (25 millions) et les nouvelles inspections dans ce réseau et dans les résidences privées (4 millions).

Le reste des nouvelles dépenses provient du budget régulier de la Santé, mais on ira aussi puiser dans la nouvelle réserve créée à partir de la contribution santé (177 millions la première année, 300 millions les années suivantes).

Le gouvernement Charest se donne cinq ans pour ramener la part des soins à domicile au même niveau que les ressources d'hébergement, alors que le ratio en 2009-2010 était de 35 %-65 %. Il prévoit que 56 850 nouvelles personnes auront besoin d'aide à domicile d'ici à 2017.

Les documents budgétaires promettent beaucoup, mais il faudra attendre au printemps avant de savoir ce qu'il fera exactement avec le dévoilement de la nouvelle politique «Vieillir chez soi».

Enfin, il faudra aussi patienter jusqu'à 2015 avant de pouvoir accéder au nouveau fonds pour l'adaptation des logements aux personnes âgées.

Toujours en ce qui concerne les aînés, le ministre Bachand crée un nouvel incitatif pour favoriser le maintien au travail des citoyens plus longtemps. «Bien qu'il augmente, le taux d'activité des 65 ans ou plus demeure inférieur au Québec à ce qu'il est ailleurs au Canada. Il y a là un potentiel perdu», a-t-il souligné dans son discours.

La taxe sur la masse salariale des travailleurs plus âgés pourra dès lors diminuer d'un montant allant jusqu'à 1000 \$ par an. Cette mesure, applicable à partir de 2013, est susceptible de toucher jusqu'à 30 000 entreprises, selon le gouvernement.

Le Devoir

Coup de fouet au tourisme

ISABELLE PORTER

Québec — Les recommandations du comité Rozon sur l'industrie touristique ont été entendues. Hier, le gouvernement a introduit une série de mesures pour relancer ce secteur jugé stagnant.

«Le secteur touristique québécois peut faire mieux», soulignent les documents budgétaires. Les recettes touristiques stagnent. En conférence de presse, le ministre des Finances n'y est pas allé par quatre chemins et a fait valoir que «les touristes américains ne reviennent plus» quand les tapis des hôtels où ils ont séjourné «n'ont pas été remplacés depuis 25 ans».

Dès lors, le tourisme est en quelque sorte le «chouchou» de ce budget avec des entrées d'argent frais, rares en ces an-

nées de vaches maigres.

Mais pas question de tout envoyer vers

Montréal et Québec

prêts vise à forcer l'arrivée massive de capitaux privés et on espère ainsi amasser un beau total de 166 millions de dollars d'argent frais sur cinq ans.

Attraits «novateurs et complémentaires»

Les attraits soutenus devront être «novateurs et complémentaires à ce qui existe déjà». Mais pas question de tout envoyer vers Montréal et Québec, où ne devront pas se retrouver «la majorité des projets retenus». Pour l'aider à faire des choix, le gouvernement se dote d'un nouveau «comité avisé» dirigé par le professeur Michel Archambault.

La qualité des hôtels en région bénéficie par ailleurs d'une attention particulière. Pour encourager les propriétaires à rénover et à mettre à neuf, le gouvernement libère en crédits d'impôt 4 millions de dollars cette année et le double en 2013 et en 2014.

Et le secteur des parcs n'est pas en reste. La SEPAQ obtient 35 millions pour améliorer ses installations, notamment au parc des Îles-de-Boucherville, au parc de la Chute-Montmorency et au parc national des Grands-Jardins, dans Charlevoix.

Enfin, le Regroupement des événements majeurs internationaux a vu ses demandes exaucées par l'ajout de 12,5 millions sur trois ans au financement des festivals et grands événements. Or, dans ce cas-ci, des cibles ont déjà été trouvées. Le gouvernement veut notamment soutenir la croissance actuelle du Festival d'été et d'Oshéaga et encourager de nouveaux venus jugés prometteurs, comme le Festival de New Richmond, le nouveau Festival d'art lyrique de Québec, les deux Grands Prix cyclistes et Complètement cirque.

Le Devoir

Régime volontaire d'épargne-retraite

Les entreprises auront deux ans pour s'ajuster

FRANÇOIS DESJARDINS

Le gouvernement Charest est sur le point de déposer un projet de loi pour mettre sur pied le régime volontaire d'épargne-retraite, mais les entreprises, qui ne seront pas tenues d'y cotiser, auront deux ans pour s'y conformer à partir de janvier 2013.

Le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), qui vise deux millions de travailleurs dont l'employeur n'a pas de régime collectif, est un engagement pris dans le budget de l'an dernier, mais le détail de son fonctionnement était jusqu'ici inconnu, même dans le milieu patronal, de l'actuariat et de la finance.

En gros, tout employeur de cinq employés et plus sera tenu d'offrir l'accès à un RVER, lequel sera harmonisé avec un projet de loi déposé par le gouvernement Harper à l'automne 2011 portant sur un nouveau régime du même esprit.

Le taux de cotisation de l'employé, par défaut, sera de 2 % de son revenu imposable jusqu'à la fin de 2015, mais il peut le modifier ou même suspendre sa cotisation pendant un certain temps. Il passera ensuite à 3 % en 2016, puis à 4 % en 2017. Le traitement fiscal est le même que pour un travailleur qui cotise à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). L'entrée en vigueur du mécanisme est prévue pour le 1^{er} janvier 2013.

Les détracteurs de ce régime, dont les syndicats et la Fédération des femmes du Québec (FFQ), pour ne nommer que ceux-là, déplorent que les employeurs n'aient pas l'obligation de cotiser et soutiennent généralement qu'il faudrait plutôt bonifier le système de la Régie des rentes du Québec. À la FFQ, on affirme que les femmes s'absentent pour de plus longues périodes du milieu du travail, rendant plus difficiles les cotisations.

Selon les documents budgétaires, l'adhésion des travailleurs sera automatique, obligeant les employés réticents à en aviser l'employeur. D'autres pays ont mis sur pied un système semblable, comme la Nou-

velle-Zélande, ou sont sur le point de le faire, comme le Royaume-Uni.

De son côté, la Fédération canadienne des entreprises indépendantes n'apprécie pas les obligations imposées aux sociétés, mais salue au moins le fait que celles de moins de cinq employés aient été épargnées.

Les RVER seront gérés par des sociétés financières, comme des banques ou des assureurs, qui devront d'abord obtenir le feu vert de la Régie des rentes. La mécanique détaillée, notamment au chapitre des permis, n'est pas complètement arrêtée, selon les fonctionnaires du ministère des Finances.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Ébranler les fondations



MANON CORNELLIER

En vertu de la loi, les prochaines élections fédérales auront lieu le 19 octobre 2015. À voir aller les conservateurs, on croirait qu'elles sont imminentes. Ils viennent de lancer leur première publicité négative — ce ne sera sûrement pas la dernière — contre le chef intérimaire du Parti libéral, Bob Rae. La cible: son bilan économique à la tête de l'Ontario.

Selon le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney, il n'y a rien là de choquant. M. Rae a toujours dit être prêt à discuter de son bilan, les conservateurs ne font que le prendre au mot. «Je ne pense pas qu'il s'agit d'une campagne perpétuelle, mais d'un débat démocratique perpétuel», a-t-il dit sur les ondes de la CBC. (Comme si on pouvait amalgamer matraquage publicitaire et débat intelligent...)

Mais on peut aussi prendre M. Kenney au mot quand il dit être prêt à débattre du bilan de son propre gouvernement. À une semaine de la présentation du budget fédéral, il y a effectivement matière à réflexion.



Les conservateurs répètent volontiers, et à raison, que le Canada a été un des derniers pays frappés par la dernière crise économique et qu'il en est sorti plus vite que tout le monde grâce à des fondations très solides.

Le gouvernement Harper aime en prendre le crédit, mais la vérité est qu'il n'a jeté aucune de ces fondations. Tout ce qui a fait la force du Canada durant la dernière crise découlait de politiques macro-économiques et budgétaires prises par les libéraux de Jean Chrétien et les conservateurs de Brian Mulroney.

Brian Mulroney a donné aux libéraux des outils essentiels pour effacer le déficit: introduction de la taxe sur les produits et services (TPS), élimination du déficit de fonctionnement (avant paiement des intérêts sur la dette), adoption d'une politique monétaire anti-inflationniste toujours en vigueur aujourd'hui, prévisibilité accrue des dépenses à travers une désindexation partielle (depuis disparue) de la plupart des transferts aux particuliers.

La principale contribution libérale a été l'élimination du déficit et la réduction constante de la dette. Les libéraux ont aussi résisté à ceux qui souhaitaient, comme les conservateurs, voir le Canada suivre l'exemple américain en matière de déréglementation du système financier. Et les libéraux ont maintenu les dépenses sous contrôle. De leur élection à l'élimination du déficit en 1997-1998, les charges de programmes ont représenté une part décroissante de notre économie. En 1997-1998, elles équivalaient à 13 % du produit intérieur brut (PIB), soit 1,9 % de moins que deux ans auparavant. À partir de là et jusqu'à la fin des mandats Chrétien et Martin, le poids des charges a oscillé entre 12,1 et 12,8 % du PIB et n'a dépassé ce seuil qu'une seule fois, l'année où le gouvernement a versé aux provinces des fonds frais pour la santé et a indemnisé deux provinces pour l'harmonisation de la TPS.



Depuis qu'ils ont pris le pouvoir, les conservateurs n'ont jamais réussi à faire mieux. Depuis 2006, les charges de programmes ont toujours représenté 13 % ou plus du PIB. Les dépenses n'ont cessé d'augmenter année après année, même avant la crise. À leur première année au pouvoir, elles ont bondi de 13 milliards. L'année suivante, de 11 milliards.

Le plan de relance économique a fait exploser le déficit en 2009-2010, mais il serait mal venu d'en faire le reproche aux conservateurs alors que tout le monde exigeait une politique interventionniste. On peut toutefois critiquer l'ampleur du déficit encouru. Il aurait pu être moins lourd si le gouvernement n'avait pas pris, dès ses premiers budgets, des décisions affectant ses revenus.

La réduction de la TPS, déplorée par presque tous les économistes pour son manque d'effet de levier, prive le gouvernement canadien d'environ 12 milliards de dollars de revenus par année. Les diminutions d'impôt aux entreprises ont d'abord été applaudies, mais pas celles accordées par la suite, alors que le gouvernement était dans le rouge. Avec les deux dernières baisses, Ottawa a renoncé à des revenus annuels allant de 4,5 à 6 milliards.

Fait à noter, le gouvernement Harper a affiché des déficits mensuels avant même que le pays n'entre en crise économique. En avril 2008, le ministère des Finances faisait état d'un déficit mensuel de 0,9 milliard attribuable à un recul des revenus «principalement sous l'effet d'une baisse des rentrées de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la taxe sur les produits et services». Le mois d'août suivant, on rapportait un second déficit mensuel, cette fois de 1,7 milliard.

Plus méconnu encore est le fait que, depuis deux ans, Ottawa a renoué avec les déficits de fonctionnement, ceux-là mêmes que Brian Mulroney avait réussi à effacer en 1987-1988 et qu'on n'avait jamais revus depuis, même durant la récession du début des années 1990. Ce n'est donc pas la facture du plan de relance économique qui explique à elle seule le déficit total de 55,6 milliards en 2009-2010. Le déficit de fonctionnement de 26,2 milliards, cette année-là, y a aussi contribué.

Le gouvernement Harper dit devoir sabrer parce qu'il n'arrive plus. Mais il n'arrive plus parce qu'il a miné, en toute connaissance de cause, certaines des fondations jetées par ses prédécesseurs. Cela sert toutefois sa vision des choses. Quand l'État a moins de moyens, il est plus facile de faire accepter d'en réduire la taille.

Lutte contre la hausse des droits de scolarité

Les camps se radicalisent

LISA-MARIE GERVAIS

Le gouvernement Charest est à bout de patience et le ton se durcit à l'égard des étudiants qui manifestent contre la hausse des droits de scolarité. Ceux-ci n'ont pas manqué de se faire remarquer par diverses actions, dont un *sit-in* devant le parlement à Québec et le blocage du pont Champlain hier matin à Montréal.

Visiblement exaspérée, la ministre de l'Éducation n'a pas mâché ses mots en les accusant «d'écœurer les travailleurs qui paient leurs études» et de vouloir leur «refiler toute la facture». «Il faut dire: "Ça suffit ce genre d'action." Les étudiants qui revendiquent la gratuité de leurs études universitaires doivent réaliser qu'ils sont en train d'écœurer les travailleurs, à qui ils veulent refiler toute la facture. Ça suffit, on ne peut plus se permettre ce genre d'action là», a-t-elle déclaré.

Son collègue ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a renchéri en soutenant que ce geste est non seulement illégal, mais dangereux et intolérable dans une société démocratique. «Bloquer un pont où passent 200 000 automobilistes par jour et sur lequel les travailleurs passent pour aller gagner leur vie honorablement, c'est inacceptable, cela l'a toujours été, et ça doit être tolérance zéro. Nous sommes dans une société démocratique où les problèmes ne se règlent pas de cette façon», a-t-il affirmé.

La centaine d'étudiants qui ont bloqué le pont Champlain pendant une heure et demie ont été emmenés au poste de police de Roussillon, sur la Rive-Sud, et ont écopé d'amendes totalisant près de 500 \$. Toutefois, aucune arrestation n'a été effectuée et les contrevenants n'auront pas de dossier criminel.

Marc Tremblay (nom fictif) a déploré cet épisode, qu'il qualifie de «très dur». «On a poireauté pendant [deux heures] dans l'autobus. On était séquestrés, impossible de sortir pour aller aux toilettes et on ne nous a pas donné d'information. Les policiers ont refusé de nous donner leur matricule, ce que leur déontologie les oblige à faire», a-t-il raconté.

Pour ce jeune homme qui fait partie d'une association membre de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), ces moyens de pression étaient nécessaires — même s'il reconnaît qu'ils n'attirent pas la sympathie. «C'est dommage pour certaines personnes, mais la façon de se faire écouter, c'est de multiplier ce genre d'action.»

Se dissociant de cette manifestation sur le pont Champlain, le porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, souligne toutefois qu'une radicalisation des actions est à prévoir. «La pure vérité, c'est qu'on n'était pas au courant de cette action-là. [...] Mais ça risque d'être de plus en plus comme ça dans les prochaines semaines. Les gens prennent des libertés pour sortir du plan d'action national», a-t-il indiqué.

Sit-in devant le parlement

Plusieurs étudiants étaient réunis hier devant le parlement pour un *sit-in* qui a duré plusieurs heures. Comme il était prévu, le budget les a laissés sur leur faim, lui qui ne contenait ni révision de la hausse des droits ni bonification du régime de prêts et bourses. Le ministre des Finances, Raymond Bachand, a rappelé que c'était une décision «irrévocable».

Devant l'impasse, M. Nadeau-Dubois rappelle que les étudiants sont ouverts à aller discuter de solutions de financement autres que celle d'augmenter la part des étudiants. «Ce qui est déploré, c'est que le gouvernement va avoir sur les bras la plus gran-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Avec «les profs contre la hausse», les étudiants de l'Université Concordia ont manifesté devant l'édifice Hall, boulevard de Maisonneuve, avant de se rendre au luxueux condo du recteur pour procéder à sa mise en vente symbolique. Ils entendaient dénoncer les «dépenses frivoles» de l'université, notamment l'octroi d'un prêt de 1,4 million sans intérêt au nouveau recteur, Frédéric Lowy, dans le cadre de ses fonctions. L'encan a été suivi d'un cours de philosophie d'une vingtaine de minutes sur les dangers du capitalisme et la marchandisation du savoir.

D'autres écoles secondaires seront de la manif demain

Les écoles secondaires sont de plus en plus nombreuses à se rallier à la cause des étudiants en grève. En plus des élèves des écoles Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont (PGLO) et de la Pointe-aux-Trembles, ceux de l'école Saint-Louis dans le Mile-End et l'École d'éducation internationale de Laval, notamment,

ont aussi voté pour une levée de cours afin de participer à la grande manifestation de demain. Cette dernière bénéficiera d'un don de près de 1000 \$ de l'Association étudiante du cégep Saint-Laurent pour le transport en autobus des élèves manifestant jusqu'au centre-ville de Montréal. L'école secondaire

Grande-Rivière à Gatineau défiera sa direction pour tenir une manifestation devant l'établissement à laquelle participeront plus de 200 personnes. Enfin, l'école secondaire Joseph-François-Perrault de Montréal a décidé de procéder à un piquet de grève symbolique dans le parc devant leur établissement.

de grève de l'histoire du mouvement étudiant et qu'il ne daigne même pas nous parler», a-t-il dénoncé.

Par ailleurs, une trentaine d'étudiants ont déployé des banderoles près du pont Jacques-Cartier hier matin pour protester contre la hausse des droits de scolarité, sans toutefois perturber la circulation. Au même moment, des étudiants de l'Université Concordia manifestaient devant l'édifice Hall, sur le boulevard Maisonneuve, pour dénoncer les indemnités de départ abusives octroyées à des cadres. Avec «les profs contre la hausse», ils ont marché jus-

qu'à la rue D'Penfield, devant le condo luxueux du principal de Concordia, Frederick Lowy, afin de procéder à sa mise en vente symbolique.

À Québec, les étudiants du collège François-Xavier-Garneau ont voté à 65 % en faveur d'une levée de cours qui se tiendra demain. Ils sont désormais environ 220 000 grévistes, soit près de la moitié du total des étudiants au niveau postsecondaire.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

Un médecin de famille permet aux aînés d'éviter de fréquentes visites à l'urgence

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Pour désengorger les urgences, il faudrait en priorité assigner un médecin de famille aux personnes âgées, aux personnes qui souffrent de plusieurs maladies différentes et à celles qui sont fréquemment admises à l'hôpital. Voilà la conclusion de chercheurs qui ont analysé la fréquentation des urgences chez plus de 367 000 Québécois entre 2003 et 2006.

Avoir un médecin de famille attiré semble particulièrement bénéfique chez les 65 ans et plus, qui visitent 26 % plus souvent l'urgence quand ils sont orphelins de ce suivi privilégié.

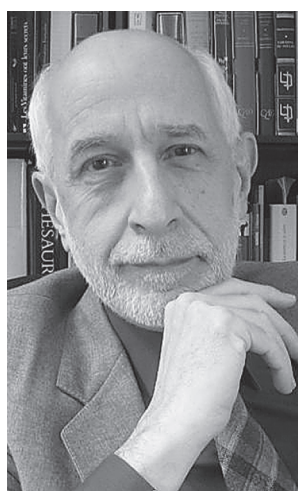
La première ligne

Cette étude dirigée par la D^{re} Jane

McCusker du Centre de recherche St. Mary est publiée en ligne dans le *Journal de l'Association médicale canadienne*.

«Le système de santé est en cours de réorganisation en première ligne. Nous avons voulu étudier l'effet de la première ligne sur ces visites à l'urgence», explique le D^r Pierre Tousignant, qui a également participé à cette recherche. «On le voit chaque fois que la congestion des urgences est dénoncée dans les médias: c'est la première manifestation de quelque chose qui ne fonctionne pas rondement en amont», explique le médecin-conseil à la Direction de la santé publique de Montréal, également affilié à l'Université McGill.

Le Devoir



Congédié ?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX

ACTUALITÉS

EN BREF

La FTQ-Construction respectera le scrutin

La FTQ-Construction assure qu'elle n'a pas l'intention de perturber le vote sur l'affiliation syndicale, contrairement à ce qu'a laissé entendre la Commission de la construction du Québec (CCQ) hier dans *La Presse*. Ces allégations de la CCQ sont «*totallement ridicules*», a dit hier le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet. «*Ça ressemble à de la provocation*», a-t-il ajouté. Le scrutin pour les syndiqués qui veulent changer d'accréditation se déroulera par la poste en juin (et non en personne) en vertu des dispositions de la loi 33 visant à freiner l'intimidation. La FTQ-Construction assure qu'elle va respecter la loi. Ses représentants ont cependant posé plus de questions que d'habitude sur la nouvelle procédure de scrutin, a expliqué M. Ouellet. Cette insistance leur a valu de recevoir une lettre de mise en garde du directeur juridique de la CCQ, pour les avertir que les gestes illégaux ne seront pas tolérés. La période de maraudage aura lieu au début du mois de mai.

La FTQ-Construction représente 45 % des travailleurs de l'industrie. Elle dit avoir bon espoir de maintenir sa base et même de l'augmenter. — *Le Devoir*

Un successeur à M^{gr} Turcotte

Ottawa — Le pape Benoît XVI a nommé M^{gr} Christian Lépine pour remplir les fonctions d'archevêque de Montréal. M^{gr} Lépine, qui est évêque auxiliaire à Montréal depuis l'an dernier, succédera ainsi au cardinal Jean-Claude Turcotte, qui a assumé la charge pastorale de l'archidiocèse de Montréal pendant 22 ans. Le cardinal Turcotte a offert sa démission l'année dernière après avoir atteint l'âge de 75 ans, conformément au Code de droit canonique. En acceptant la démission du cardinal Turcotte, le Saint-Père a également annoncé qu'il le nommait administrateur apostolique de Montréal, jusqu'à la prise de possession canonique du nouvel archevêque. Né à Montréal en 1951, M^{gr} Christian Lépine a été ordonné prêtre en 1983. Il a notamment été directeur du Grand Séminaire de Montréal. L'archidiocèse de Montréal, le deuxième en importance au Canada, compte 214 paroisses et missions. — *La Presse canadienne*

Mexico secouée par un puissant séisme

Mexico — Un long et puissant séisme de magnitude 7,6, dont l'épicentre était situé dans l'État de Guerrero, a secoué le sud du Mexique hier, ébranlant des immeubles de Mexico et provoquant un mouvement de panique dans la population. On ne faisait pas état de dégâts importants ni de victimes dans l'immédiat.

Selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), le séisme avait une magnitude de 7,6 sur l'échelle de Richter et son épicentre était situé à une quinzaine de kilomètres sous terre. Il a été suivi par une réplique d'une magnitude de 5,1 également ressentie dans la capitale.

Le président Felipe Calderón a fait savoir sur son compte Twitter qu'on ne faisait pas état de dégâts importants.

D'après l'Institut sismologique du Mexique, l'épicentre du séisme était situé à environ 25 kilomètres d'Ometepec, et la secousse a été fortement ressentie à Oaxaca.

Le maire de Mexico, Marcelo Ebrard, a affirmé sur son compte Twitter qu'il n'y avait pas de problèmes sur le système de distribution d'eau et sur les autres «*services stratégiques*», et qu'on ne faisait état d'aucun dé-



CLAUDIA DAUT REUTERS

Les résidents et les travailleurs de Mexico sont sortis précipitamment dans les rues de la capitale après la secousse, qui s'est produite peu après midi.

gât dans les parties centre et nord de la ville.

Les gens qui étaient à leur travail et les habitants sont toutefois sortis précipitamment dans les rues de la capitale après la secousse, qui s'est produite peu après midi.

«*J'ai des problèmes de ten-*

sion, j'ai cru que j'allais m'évanouir», a affirmé pour sa part Rosa Maria Lopez Velazquez, 62 ans, devant un magasin de Mexico.

L'aéroport de Mexico a été fermé pendant quelques instants, mais aucun dégât n'était signalé sur les pistes et les opé-

rations revenaient peu à peu à la normale.

La fille aînée de Barack Obama, Malia, 13 ans, qui se trouvait en voyage scolaire à Oaxaca, va bien et n'a jamais été en danger, a fait savoir la Maison-Blanche.

Associated Press

LES PETITES ANNONCES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE	101 PROPRIÉTÉS À VENDRE	101 PROPRIÉTÉS À VENDRE	101 PROPRIÉTÉS À VENDRE	410 BUREAUX
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------

EN CONSTRUCTION

WHITLOCK WEST
Hudson, Québec

Une communauté exclusive, au cœur d'un golf privé.
(450) 458-5688 • www.whitlockwest.com

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL	115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL	170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER	259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER
-------------------------------------	-------------------------------------	--	--

SAINT-HUBERT
Grand condo 2006 de 1260 P.C. situé au dernier étage et adossé à un boisé. Ascenseur, Foyer au gaz, Balcon terrasse, 2 stationnements. À voir 209 000\$. M.L.S.: 8708837

MARIE-CLAUDE ARSENAULT ET STÉPHANE LAROCQUE 450 651-4000
www.arsenaullarocque.com
Courtiers Imm. RE/MAX IMAGINE INC., agence immobilière

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS	160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER	192 ON DEMANDE À LOUER	309 COLLECTIONS
--	---	----------------------------------	---------------------------

BROSSARD, 5^e, 4 1/2
Près mail Champlain, Loblaws, Terminus. Poss. électros. Libre. 179 000\$. 450 442-2176

QUÉBEC - 4 1/2
Accès direct parc linéaire de la St-Charles. Duproprio.com/301097 418 353-4888

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, métro H-Bourassa
5 1/2, bas duplex, «demi S-S», garage. Cour privée. Non-fum. Juillet. 1525\$ chauffé et élec. inclus. 450 433-8512

AHUNTSIC, Métro SAUVÉ
5 1/2, 2 c.c. Avril ou mai. 514 893-9587

APPART DE REVE
Ahuntsic 2 000 p.c., 3 c.c., 2 s. b. 5 électros. Cachet. Prox. métro. 2 200\$ chauffé et élec. 450 621-5563 <https://picsaweb.google.com/cameo007/AppartDeReve>

C.D.N. - HAUT DE DUPLEX
5 1/2, cuis. et s. de b. rénovées. 5 électros. Prox. hôpitaux (3), collèges (2), UdeM, métro et autobus. 1450\$ chauffé et élec. inclus. Juillet. 514 739-0726

CDN - Mackenzie près rue CDN
Luxeux 8 1/2, 2 sdb., 5 électros. Stat. Juillet. 1350\$ 514 214-9887

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

METRO BEAUBIEN - 5 1/2
2e. Cachet A-1. Non-fumeur. Pas d'animaux. 1 300\$ chauffé. Juillet. 514 272-8410

164 CONDOMINIUMS À LOUER	165 PROPRIÉTÉS À LOUER	450 EMPLOIS DIVERS	450 EMPLOIS DIVERS	450 EMPLOIS DIVERS
------------------------------------	----------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------

PLATEAU Mentana pr. Mt-Royal
Très beau 4 1/2 sur 2 étages. Rénové. 5 électros. Poss. de stat. Libre. 1400\$. 514 298-9369

SHERBROOKE / ST HUBERT
Condo neuf - jamais habité. 3e de triplex, vue, 3 c.c., 2 s. de b., clim, foyer gaz, électros neufs.asc. Stat. Idéal exécutifs/profess. 2400 \$ 514 523-6610

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

OUTREMENT
Antique (1865) restaurée, 5 cdc dont 2 au grenier, 3 sdb, cuisine rénovée, grand salon, s/manger, galerie sur jardin fleuri. Juillet. 3 800 \$ 514-342-0138

OFFRE D'EMPLOI REPRÉSENTANT(E) LE DEVOIR PETITES ANNONCES Libre de penser

Un poste de représentant(e) aux petites annonces est actuellement ouvert. Il s'agit d'un poste permanent, de 37 1/2 heures/semaine.

- Description de tâches:**
- Sollicitation de nouvelles clientèles
 - Renouvellement d'annonces
 - Suivi de dossiers à long terme
 - Annonces directes encadrées
 - Autres responsabilités connexes;

RÉMUNÉRATION : Commissions

Toute personne intéressée à présenter sa candidature doit le faire par écrit en soumettant son curriculum vitae avant le 31 mars 2012 à l'attention de Claudette Béliveau, par courriel à l'adresse : cbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514 985-3330

AVIS DE DÉCÈS

410 BUREAUX	440 SERVICES DOMESTIQUES	515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE	560 ENTRETIEN, RÉNOVATION
-----------------------	------------------------------------	---	-------------------------------------

ADJOINTE EXÉCUTIVE
Temps plein, Rive-sud, min. 2 ans d'exp. bilingue, connaissance Microsoft Office, Acomb. Envoyez C.V. info@spectresonore.com

440 SERVICES DOMESTIQUES

Recherche une personne pour gardiennage et travaux divers (dégagement, gazon - machinerie fournie) contre loyer d'une petite maison individuelle dans un cadre enchanteur des Cantons de l'Est près de Ayer's Cliff. Possibilité de rémunération pour autres tâches. SVP faites parvenir votre CV à : robert@coppenrath.ca 514-516-4617

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
Cuisine, s/bains, sous-sol. Travaux de qualité. Petite équipe attentionnée. RBQ : 5639-9132-01. M. Farley, 514 743-2172 construction@imfarley.com

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite. www.breton-savard.com 514 254-1447

695 AUTOMOBILES

WESTFALIA 1989
Très bonne condition. Conduite manuelle. Jamais sorti l'hiver. 14 500\$. 514 277-2856

Contactez **LE MÉMORIEL** pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS
FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

ACTUALITÉS

Audiences de la Régie de l'énergie

La rentabilité des compteurs intelligents diminue

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La rentabilité des compteurs intelligents d'Hydro-Québec — le projet Lecture à distance (LAD) — fond à vue d'œil et pourrait bien devenir son talon d'Achille plus que ses impacts controversés sur la santé.

En effet, la dernière évaluation des profits qu'il doit générer est passée de 289 millions à 201 millions sur 20 ans, soit un profit moyen de 10 millions par année sur un investissement de 1 milliard. Une telle marge est très mince, selon la plupart des groupes sociaux et environnementaux présents aux audiences de la Régie de l'énergie, et expose Hydro et ses clients, qui écotent des coûts imprévus, du moindre accident technologique, météorologique, etc.

Cette réduction des profits anticipés tient au

fait qu'Hydro-Québec avait oublié d'inclure des coûts d'infrastructure de 88 millions en 20 ans.

Et cette mince marge de manœuvre pourrait cependant augmenter si les revenus tirés des débranchements ou des rebranchements à son réseau étaient maintenus alors qu'il n'en coûterait rien ou presque pour faire cette opération avec les compteurs-émetteurs, un dossier qui a donné lieu hier à des remarques vindicatives du responsable de l'audience, M^e Richard Lassonde.

M^e Lassonde avait accueilli favorablement en septembre dernier la demande d'Hydro-Québec de traiter cet investissement de 1 milliard sur simple présentation du dossier, sans audience publique. Il avait de plus accepté de séparer le dossier en trois phases qui seraient approuvées séparément, ce qui fait que les moins rentables potentiellement — en régions éloignées notamment — n'influenceraient

pas la décision d'aller de l'avant dans les grandes villes où les clients sont concentrés.

Le coût des branchements

M^e Lassonde a ciblé la procureure de l'Union des consommateurs, M^e Hélène Sicard, qui voulait déposer en preuve un document d'Hydro-Québec dans lequel sa direction félicitait les employés pour avoir débranché l'an dernier 55 700 personnes. Il a qualifié cette démarche de «mauvais goût». Il devait aussi déclarer péremptoirement à M^e Sicard, si elle évoquait le scénario de «l'option retrait» des compteurs-émetteurs de radio-fréquence: «Arrêtez de parler des coûts de l'option. Sinon, allez vous rasseoir!»

Il en coûte 50 \$ pour être débranché du réseau et 156 \$ pour y être rebranché. Si les revenus des 55 700 débranchements et rebranchements de l'an dernier étaient maintenus alors que l'opération

pourra se faire à distance sans déplacer personne, la rentabilité du projet pourrait augmenter d'environ 11 millions par année. Tout comme la question de l'impact de la disparition de ces tarifs se pose aussi.

C'est pour tenter de régler ce problème de plus en plus évident que le procureur de la Régie, M^e Pierre Tourigny, a demandé à Hydro-Québec si elle accepterait que l'ensemble du projet puisse être abordé dans l'audience tarifaire qui doit porter sur le coût du retrait des consommateurs intéressés par l'option des compteurs sans émission, une option qui ne coûte rien du côté de Hydro-One en Ontario... Avec réticence, Hydro-Québec a fini par dire qu'elle «n'était pas fermée à cette idée-là», pour finalement dire que «c'est un véhicule qui peut être envisagé».

Le Devoir

Mulcair propose un «fonds 338»

Le candidat à la chefferie du NPD veut que le parti puisse rivaliser avec les conservateurs dans chaque circonscription

MARIE VASTEL

Ottawa — S'il est élu chef du Nouveau Parti démocratique samedi prochain, Thomas Mulcair veut s'assurer que toutes les circonscriptions au pays aient les ressources nécessaires pour mener une chaude lutte à l'occasion du prochain scrutin fédéral, prévu dans trois ans et demi. Pour ce faire, il prévoit la création d'un «fonds 338», à hauteur de 3,38 millions de dollars.

Puisque le Canada aura 30 nouvelles circonscriptions aux prochaines élections en 2015, M. Mulcair souhaite que les 338 que comptera le pays amassent 10 000 \$ chacune dans leurs coffres «afin de s'assurer que le NPD soit en mesure de rivaliser avec le Parti conservateur dans toutes les circonscriptions canadiennes». L'objectif sera de «reproduire à l'échelle du pays le succès que le NPD a connu au Québec», a expliqué le député d'Outremont dans un communiqué de presse hier.

Les avis divergent au sein des candidats à la chefferie, mais M. Mulcair fait partie de ceux qui affirment qu'une campagne électorale se doit de s'adapter et de prendre en compte les enjeux locaux, et pas seulement natio-

naux. Selon lui, c'est ainsi que les néodémocrates ont réussi leur percée au Québec, où ils ont fait élire 59 députés en mai dernier. Mais le NPD a eu plus de mal à effectuer sa percée dans la région de Toronto et les néodémocrates devront adapter la stratégie québécoise à la Ville reine afin qu'elle soit «le point de départ de la prochaine vague orange», a plaidé M. Mulcair, qui y était de passage hier.

C'est dans la grande région de Toronto que les conservateurs de Stephen Harper ont réussi à faire élire suffisamment de députés pour décrocher une majorité aux Communes. Et c'est donc ce champ de bataille que M. Mulcair semble avoir dans sa ligne de mire. «Dans la grande région de Toronto, nous avons remporté des circonscriptions parce que nous étions présents sur le terrain, mais cette vague s'est brisée dans les circonscriptions qui étaient inondées par une mer de pancartes bleues et rouges. Quelle que soit la région, nous ne pouvons nous permettre que cela se reproduise de nouveau.»

Sept candidats se font la lutte pour succéder à Jack Layton à la tête du parti.

Le Devoir



Graham James est arrivé au palais de justice de Winnipeg hier matin portant une cagoule rouge, et se frayant difficilement un chemin à travers les photographes.

Graham James est condamné à deux ans de prison

L'ex-entraîneur de hockey junior était jugé pour des agressions sexuelles répétées sur des joueurs mineurs, dont Theoren Fleury et Todd Holt

Winnipeg — L'ancien entraîneur de hockey junior Graham James, qui a reconnu sa culpabilité relativement à des agressions sexuelles répétées contre des mineurs, a été condamné à deux ans de prison, hier matin, à Winnipeg.

Celui qui a piloté plusieurs équipes de calibre junior s'était reconnu coupable, en décembre dernier, d'avoir commis des agressions sexuelles répétées contre les jeunes joueurs Theoren Fleury et Todd Holt alors qu'ils évoluaient dans la Ligue de l'Ouest pendant les années 1980 et 1990.

Pour la juge Catherine Carlson, il est clair que James «exercit une emprise complète» sur ses deux jeunes victimes, parce qu'il menaçait de mettre fin à leur carrière de hockeyeur si jamais les garçons parlaient.

Theoren Fleury et Todd Holt, deux cousins, soutiennent ainsi qu'ils ont été agressés sexuellement des centaines de fois par James.

«Les victimes de M. James sont nombreuses, a dit la juge Carlson. Il a eu un comportement de prédateur pour que ses victimes en viennent à dépendre de lui.» La juge lui a interdit d'entrer en contact avec ses deux victimes.

M. Holt, qui est maintenant âgé de 39 ans, n'a pas perdu de temps pour faire connaître son mécontentement. «La sentence d'aujourd'hui est une vraie farce nationale parce que nous savons que les agressions d'enfants atteignent maintenant des proportions endémiques dans ce pays, a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Cochrane, en Alberta. Graham James retourne, mort de rire, à la vie qu'il a

toujours vécue, et il sait que la justice pour lui n'est qu'une anomalie sur le radar.» La Couronne demandait une peine d'emprisonnement de six ans, alors que la défense a plaidé pour une peine de 18 mois avec sursis — excluant du même coup tout séjour en prison.

Selon la Couronne, James a abusé de la confiance de ses joueurs lorsqu'il était entraîneur et il y a un risque de récidive. La défense, elle, a soutenu que James est devenu l'homme le plus détesté du hockey et qu'il a déjà été assez puni.

Un dossier complexe

La juge Carlson a mis près de 90 minutes à expliquer les motifs de sa décision. Le dossier était complexe, a-t-elle dit, mais la seule imposition d'une période de probation n'aurait pas été suffisante. Elle a rappelé l'intérêt public généré par l'affaire et a dit comprendre la colère de la population.

«Aucune sentence imposée par ce tribunal ne pourrait rendre à MM. Holt et Fleury ce qui leur a été pris par M. James», a expliqué la juge Carlson. Le fait que les deux victimes aient été âgées de moins de 18 ans et le fait que James se soit trouvé en position d'autorité sur elles représentent aussi des facteurs aggravants, selon la magistrate. Mais la juge a aussi indiqué que James avait exprimé des remords, qu'il avait présenté ses excuses aux victimes et qu'il avait subi une grande humiliation, ce qui milite en faveur d'une certaine clémence.

La Presse canadienne

Un «édifice Jack Layton» à Ottawa

Le quartier général du NPD à Ottawa sera vraisemblablement renommé au nom du défunt chef néodémocrate, décédé soudainement en août dernier des suites d'un cancer, après avoir mené le parti au statut d'opposition officielle au terme du scrutin de mai dernier. Le conseil fédéral du Nouveau Parti démocratique est en voie d'adopter une motion qui prévoit de baptiser l'édifice en l'honneur de Jack Layton, a appris le *Toronto Star*. L'annonce devait être une surprise pour la veuve de M. Layton, la députée Olivia Chow, ainsi que sa famille, alors que le congrès à la chefferie de cette fin de semaine prévoit un hommage pour l'ancien chef vendredi soir.

La Cour supérieure autorise le recours collectif environnemental «le plus important de l'histoire du Canada»

La Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice de ce qui est présenté comme «le plus important recours collectif en matière environnementale de l'histoire du Canada».

Le tribunal a octroyé à François Deraspe le droit de représenter toutes les personnes qui, le soir du 9 août 2004, se sont retrouvées dans la trajectoire d'un nuage toxique qui

émanait de l'usine de la société Zinc électrolytique du Canada, à Salaberry-de-Valleyfield, et qui ont eu la peau, les yeux, la gorge ou les voies respiratoires irrités ou ont éprouvé des problèmes respiratoires.

Le nuage toxique rejeté par l'usine était composé de trioxyde de soufre, une matière dangereuse qui se transforme en acide sulfurique en aérosol au contact de l'air. Une enquête

menée par Environnement Canada, et dont les conclusions ont été rendues publiques à l'été 2009, a conclu que la fuite de 10 tonnes de gaz toxique avait été causée par une pompe défectueuse.

Des municipalités comme Salaberry-de-Valleyfield, L'Île-Perrot, Beaconsfield, Dorval, Lachine, Pierrefonds et Kirkland ont été touchées. Une quinzaine d'autres municipali-

tés et arrondissements pourraient éventuellement s'ajouter à cette liste.

La procureure de M. Deraspe, Chantal Desjardins, a expliqué que tous les résidents de ces endroits qui ont subi des problèmes de santé liés à ce nuage toxique font automatiquement partie du recours collectif, mais que ceux qui désireraient s'en retirer pourront le faire. Elle est toutefois inca-

pable d'évaluer le nombre total de personnes qui feront partie du recours. Les dommages réclamés par M. Deraspe pourraient atteindre 15 000 \$ par personne.

Zinc électrolytique, qui a été acheté par le géant minier Xstrata en 2006, estime que le recours pourrait lui coûter jusqu'à 900 millions de dollars.

La Presse canadienne

Le Devoir



L'engagement rend-t-il plus heureux?

LE PROJET, SOURCE DE BONHEUR

Avec Rose-Marie Charest, présidente de l'Ordre des psychologues du Québec

Mercredi 19 h

> POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

UNE PRODUCTION DE :



Université de Montréal



canal SAVOIR

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

ÉDITORIAL

Budget 2012-2013

De la microgestion

Par son aspect neutre et même drabe, ce troisième budget du ministre Raymond Bachand fait sans doute partie de la stratégie d'un gouvernement qui ne veut pas gaspiller ses munitions avant d'avoir choisi la date des élections. Tout en maintenant le cap sur le retour à l'équilibre budgétaire, il s'adresse quand même aux entreprises, aux régions ressources et aux personnes âgées, trois groupes cibles dont les libéraux ont bien besoin pour renverser la tendance négative dans les sondages.

Le budget 2012-2013 du ministre Bachand ne passera pas à l'Histoire pour son audace et son originalité, mais personne ne lui en demandait tant. De toute façon, à une année seulement du retour à l'équilibre budgétaire, M. Bachand ne pouvait pas se lancer dans les folles dépenses, ni même dans les moins folles...

Malgré cela, son budget contient quelques mesures attendues, notamment en ce qui touche aux personnes âgées, aux travailleurs de plus de 65 ans, aux salariés privés de régime de retraite, aux artisans de l'industrie touristique et aux habitants des régions ressources. Au total, les nouvelles mesures coûteront tout au plus 211 millions cette année.

Cela dit, cette première impression de modestie dans les dépenses doit être nuancée puisque depuis quelques années, le gouvernement Charest a compris qu'il pouvait dépenser beaucoup sans creuser son déficit. Pour cela, il suffit d'investir dans les immobilisations au lieu de dépenser dans les programmes.

Cette année, par exemple, la dette brute du Québec s'est accrue de 10 milliards, et elle grimpera encore de 8 milliards l'an prochain même si le déficit se rapproche de zéro. Cela tient au fait que ces milliards sont investis en immobilisations, ou encore sont prêtés aux sociétés d'État, aux universités et aux entreprises. Ils n'apparaissent pas au budget des dépenses, mais c'est à cause d'eux si les intérêts à payer chaque année accaparent maintenant 11,4 % des revenus du gouvernement.

Ce budget, comme c'est souvent le cas au Québec, en est un de microgestion, par opposition au rôle plus structurant que se donnent d'autres gouvernements. Il cherche moins à orienter l'économie et à accroître la productivité qu'à répondre à des attentes bien spécifiques exprimées ici et là par des acteurs de l'économie qui parviennent plus facilement à se faire entendre.

Ainsi, ce budget ajoute une kyrielle de nouveaux crédits d'impôt pour les entreprises. Qu'elles soient manufacturières ou financières, qu'elles interviennent dans le multimédia ou le tourisme, le bois ou le minéral... il y a quelque chose pour elles qui ne coûtera pas trop cher et ne sera pas trop facile à obtenir, mais qui fera quand même plaisir! A-t-on voulu doré la pilule pour mieux faire passer le régime volontaire d'épargne retraite?

En revanche, parmi les mesures attendues qui ne faisaient pas partie de ce budget, trois d'entre elles avaient trait à des décisions antérieures qui ont suscité de vives critiques: la contribution santé uniforme qui passe comme prévu à 200 \$ cette année, la hausse accélérée des droits de scolarité, et la formule de calcul des redevances imposées aux sociétés minières. Trois dossiers qui, contrairement à la presque totalité des mesures du présent budget, seront certainement au cœur de la prochaine campagne électorale!

Attentats en Irak

Hors de contrôle

Une semaine avant le sommet des pays membres de la Ligue arabe qui devait symboliser le retour diplomatique de l'Irak, voilà qu'un chapelet d'attentats — au-delà d'une douzaine de bombes dans autant de villes — vient nous rappeler que la pacification de la nation irakienne est loin d'être achevée. D'autant que les acteurs de cette saignée ont pris un soin maniaque à tuer des chiïtes en plein pèlerinage dans un de leurs lieux saints, soit la ville de Kerbala, ainsi que des Kurdes vivant à Kirkouk, qui est pour ainsi dire la capitale de l'or noir irakien. Bref, on s'est attaché avec méticulosité à ce que ces attentats aient une portée symbolique la plus percutante qui soit.

Parmi les lieux ciblés, et outre ceux évoqués, il faut s'arrêter à celui réalisé devant le portail du ministère des Affaires étrangères. Pour souligner avec le plus d'émotion possible la réintroduction de l'Irak sur la scène internationale, le ministère en question disposait d'un budget jugé considérable: 500 millions. Un demi-milliard de dollars pour assurer justement la bonne tenue de l'événement et la sécurité des invités. Il est écrit dans le ciel qu'à la suite de ces attentats, certaines chancelleries du monde arabe vont demander des comptes.

Cela souligné, ces bombes s'avèrent la mise en relief, indirecte évidemment, d'une culture de la gestion de la chose publique en général et de la sécurité en particulier qui remonte à la nuit des temps. De quoi s'agit-il? Parce qu'ils jugent les élus aussi corrompus qu'incompétents, les chefs de tribu ont mis à profit le départ de l'armée américaine pour s'imposer dans beaucoup de villes et villages situés en dehors de la capitale. Ils refont aujourd'hui ce qu'ils ont fait sous le joug ottoman, l'Empire britannique, etc.

Toujours est-il que le 17 février dernier, 60 chefs de tribu, dont des chiïtes, ont signé une entente avec des élus et des patrons des forces de sécurité qui leur accordent toute latitude dans la lutte contre les insurgés et dans bien des pans de l'administration judiciaire. Autrement dit, le gouvernement du premier ministre Nouri al-Maliki a fait des concessions lourdes de sens.

Quand on y songe, c'est à se demander si la géographie de la gestion de l'État irakien n'est pas à l'image du gruyère. Car bien avant que les soldats américains plient bagages et que Maliki alloue ce que l'on sait aux chefs de clan, ces derniers s'étaient attelés à reprendre le contrôle administratif des infrastructures des villes et villages où ils demeurent, en plus de s'introduire et de demeurer sur l'échiquier de l'économie. Bref, depuis des mois maintenant, ils empiètent des couches de pouvoirs.

Cela étant, il est clair que les auteurs des attentats d'hier qui ont fait une cinquantaine de morts et près de 300 blessés avaient notamment pour objectif de mettre en relief les difficultés que rencontre Maliki sur le front de la sécurité. Pour le bénéfice de qui? La question reste ouverte.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

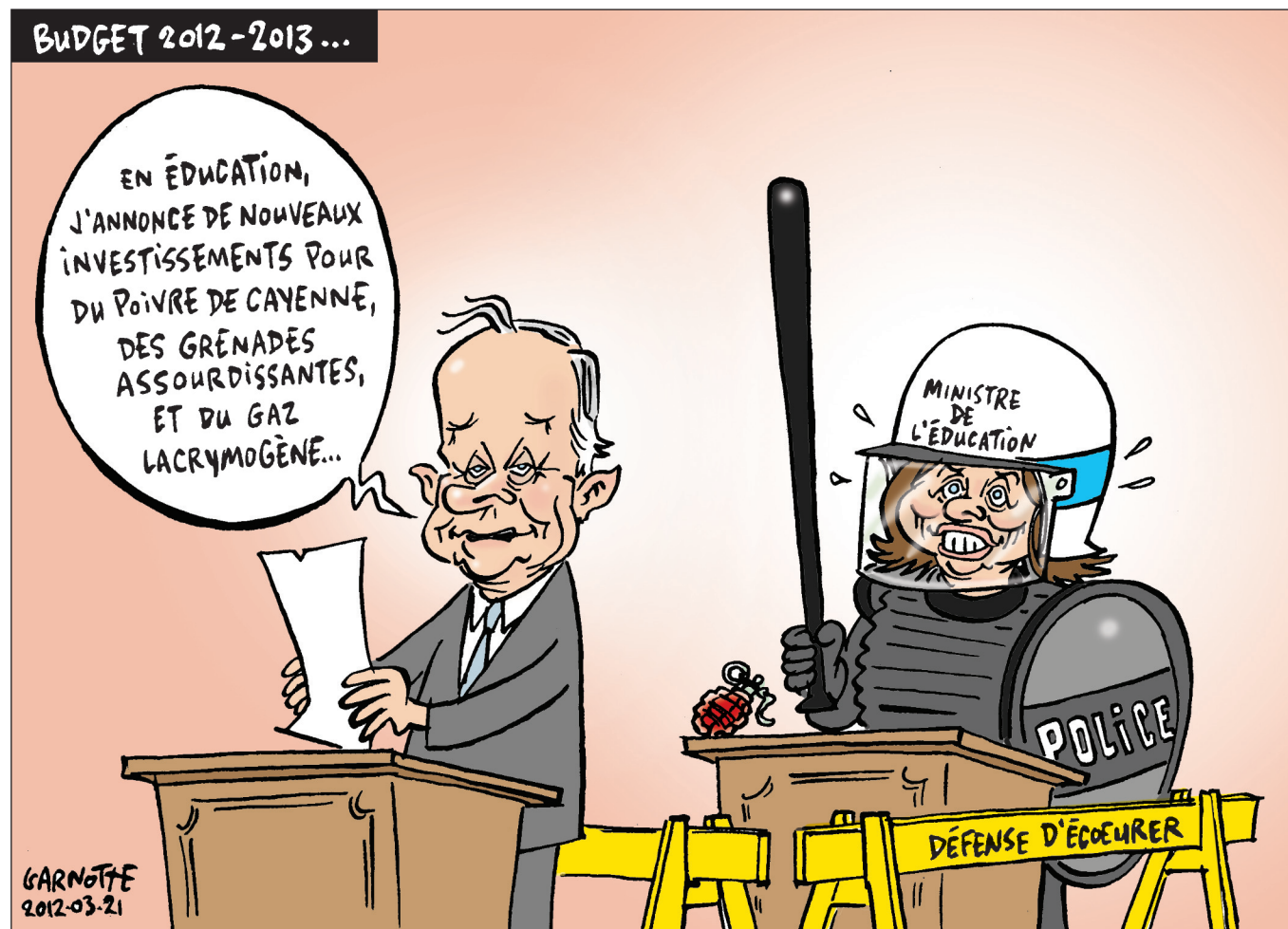
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Le mépris facile

Depuis que je suis professeure de didactique des sciences, je participe à la formation des futurs enseignants du collégial en sciences. Je me fais un devoir de leur faire réaliser l'ampleur de leur contribution à la formation des jeunes inscrits au cégep. Je m'efforce d'illustrer que la formation collégiale en est une idéale pour inviter les jeunes à se structurer comme des interlocuteurs pertinents dans le cadre du cours et de la gestion de controverses sociopolitiques.

Or, dimanche dernier, j'ai vu et bien entendu l'intervention de Line Beauchamp à l'émission *Tout le monde en parle*. J'ai été franchement étonnée de constater que le faible argumentaire déployé pour justifier l'absence de participation estudiantine/citoyenne au cours et à la gestion politique de la controverse concernant l'augmentation des droits de scolarité s'articule autour d'un ressentiment personnel vis-à-vis de Gabriel Nadeau-Dubois (elle l'a clairement expliqué). Que la ministre n'ait pas fait un usage critique et raisonné des idées et concepts qui structurent les points de vue qui s'affrontent depuis plusieurs semaines la disqualifie comme actrice politique d'envergure dans ce dossier. Il est déplorable que le gouvernement, délégué pour représenter les citoyens (!), n'entende pas changer de direction, optant pour un mépris facile de l'ère sociale qu'il a lui-même provoquée.

S'il est plus difficile, dans ce contexte, n'est-ce pas, de convaincre de futurs enseignants du collégial de leurs capacités à former des citoyennes et citoyens qui ont la conviction de participer à autre chose qu'à un simulacre de démocratie, une tel-

le situation illustre l'urgence et la pertinence d'une éducation qui mette en exergue les effets de la possession et de l'exercice asymétriques du pouvoir dans le contexte des processus (socio)politiques de prise de décisions.

Chantal Pouliot
Université Laval
Le 20 mars 2012

J'appuie notre gouvernement!

J'ai fait mes études universitaires entre 1969 et 1973. J'ai payé mes droits de scolarité, mon appartement, ma nourriture, mon habillement, et ensuite mes dettes d'études. J'ai aussi payé pour les droits de scolarité de mon cours classique, car mes parents n'avaient pas les moyens de payer. Si je l'ai fait au coût projeté pour les étudiants actuels dans cinq ans, eux aussi peuvent le faire! Mes amis d'alors qui étudiaient en histoire, en philosophie, en théâtre étaient dans la même situation que moi; nous avons travaillé et nous avons réussi, nous ne sommes pas morts. Nous avons fait des sacrifices. Malheureusement, les mots «sacrifice» et «efforts» semblent avoir disparu du dictionnaire!

J'ai tout assumé de mon investissement dans ma formation, tout seul comme un grand, et maintenant, il faudrait que je paie pour les enfants des autres? Désolé! J'ai donné! Ça suffit! Avant d'être un avantage pour la société, les études universitaires sont pour la personne elle-même. Étudiants, cessez de nous rabâcher vos dettes d'études. Vous allez faire des centaines de milliers de dollars de plus dans votre carrière que ceux qui n'ont pas été à l'université.

Vous avez les moyens d'investir. Pour certaines disciplines, il n'y a pas de travail au sortir de l'université? Qui a dit que la société devrait garantir à tout un chacun le métier qu'il veut pratiquer et rien d'autre? Vous avez deux choix: choisissez une autre «branche», ou alors faites les études qui vous tentent et ensuite trouvez un travail dans un autre domaine. Vous allez voir, vous n'en mourrez pas.

Et que les associations étudiantes cessent de nous casser les pieds avec leur argumentation bidon de la gauche caviar!

François Colbert
Professeur titulaire, HEC Montréal
Le 20 mars 2012

Un citoyen inspirant

Trop souvent, lorsqu'on parle de Montréal, c'est pour illustrer l'incompétence, la cupidité ou la corruption qui font des ravages dans la cité. On n'a alors qu'une envie, c'est de quitter la ville pour se réfugier dans le fond des bois en espérant que la nature sauvage saura nous réconcilier avec la vie.

Mais hier, dans les pages du *Devoir*, il y a eu ce magnifique hommage rendu à l'architecte Pierre Laporte, récemment disparu. Cet «*honnête homme du siècle des Lumières*» nous incite à quitter le fond des bois. Grâce à lui, on aspire à redécouvrir la beauté cachée de la ville.

On rêve qu'une aussi belle plume, qui a d'ailleurs eu la grâce de laisser toute la place à l'architecte en signant «*les amis de Luc Laporte*», nous fasse découvrir d'autres citoyens tout aussi inspirants. Merci aux «amis du disparu».

Louise Perrault
Montréal, le 20 mars 2012

LIBRE OPINION

Lettre à Madame Line Beauchamp

LUCIA CARBALLO
Étudiante en lettres à l'UQAM

Il y a dix ans, je suis arrivée au Québec. J'avais 14 ans à l'époque. Mon intégration et l'apprentissage du français ont été très éprouvants pour moi, et j'ai donc décidé de trouver refuge dans les livres. Pendant deux ans, j'ai lu en silence.

En 4^e secondaire, mon professeur de français empruntait mes lectures à la bibliothèque afin de mieux me comprendre. J'ai été invitée au Marathon intercollégial d'écriture en 2005. J'étais l'une des cinq étudiantes du niveau secondaire à être invitée.

En 5^e secondaire, une activité était organisée afin de nous permettre d'explorer notre futur milieu de travail. J'ai été la première élève de mon école à faire un stage d'un jour avec un écrivain, Guillaume Vigneault. Mes résultats scolaires étaient excellents en chimie et physique. Par contre, mon français était médiocre. Lors de mon passage au niveau collégial, la décision logique à prendre aurait été celle d'étudier en sciences, car mes capacités cognitives se démarquaient dans ce domaine. Par contre, ma passion, c'était les études littéraires.

J'ai été acceptée en création littéraire au cégep du Vieux-Montréal à condition de suivre un cours de mise à niveau en français. Tout au long de mes deux an-

nées d'études, j'ai côtoyé plus d'une cinquantaine d'écrivains dans le cadre d'ateliers, rencontres et conférences. J'ai plongé dans la culture québécoise, j'ai appris votre histoire et intégré votre culture avec autant d'ardeur qu'une pure souche. Je suis devenue monitrice en français langue seconde à l'UQAM à l'âge de 21 ans. J'ai écrit et publié des poèmes dans la revue *Estuaire*. J'ai fait des traductions de français à l'espagnol des plus grands poètes contemporains québécois.

Aujourd'hui, je suis capable de dire à un nouvel arrivant qui sont Gaston Miron, Gérard Godin, Pauline Julien, Michel Tremblay, Réjean Ducharme, Richard Berdoullette, Denis Côté, Elise Turcotte, Gérard Leblanc, Michel Freitag, Fernand Dumont, Gabrielle Roy, etc.

Je travaille à la Commission d'immigration comme interprète et j'ai décidé de poursuivre mes études en lettres à l'UQAM. Je dois avoir pris une mauvaise décision concernant mon orientation professionnelle... Deviendrais-je en effet professeure de littérature pour partager ma passion et mes connaissances face à des bancs vides? Avec la position actuelle du gouvernement, l'accessibilité aux études supérieures des étudiants de la classe moyenne est sérieusement mise en péril.

Je vous demande une réponse concrète à mon cas particulier. Comme étudiante

qui ne bénéficie pas du programme de Prêts et bourses du gouvernement, car mon père est trop riche. Il a un revenu moyen de 65 000 \$ par année, nous sommes trois enfants dans ma famille. Dites-moi, Madame la Ministre, comment devrais-je faire pour subvenir à mes besoins tout en étudiant à temps plein? J'occupe trois emplois gouvernementaux, je travaille jour et nuit sur appel et la hausse des droits de scolarité n'est même pas encore entrée en vigueur. En tant qu'étudiante-travailleuse, je dois être disponible à l'emploi sept jours sur sept. J'accours à mes trois cours et je remets mes travaux à temps. Les fins de semaine, le temps des Fêtes et les vacances ne font pas partie de mon vocabulaire. Je travaille ou j'étudie.

Alors, tenant compte de votre position gouvernementale, devrais-je songer à une réorientation professionnelle? Ou bien, accepter l'endettement moyen de 30 000 \$ à la fin de mes études?

Non, je n'abdique pas. Je suis contre le principe de marchandisation de notre éducation. Je suis contre la restriction de l'accessibilité aux citoyens moins nantis. Je suis contre la banalisation de l'endettement étudiant.

L'éducation n'est pas un investissement, elle est un droit fondamental et elle permet aux individus de mieux comprendre et de mieux intégrer la société qu'ils habitent.

IDÉES

DISCOURS SUR LE BUDGET 2012-2013

Construire l'avenir sur nos forces

Nous publions des extraits du discours sur le budget prononcé hier à l'Assemblée nationale.

RAYMOND BACHAND
Ministre des Finances

J'ai deux excellentes nouvelles pour les Québécois. La première a trait à la croissance économique, un objectif central de notre gouvernement depuis notre élection en 2003. Depuis 2003, le PIB réel par habitant a progressé davantage au Québec qu'en Ontario et aux États-Unis, et autant qu'au Canada. Les Québécois se sont plus enrichis que l'ensemble des Nord-Américains.

La seconde a trait au bien-être des Québécois. La croissance économique est un critère important du bien-être des peuples. Mais ce bien-être est une réalité plus complexe que le seul PIB. C'est pourquoi l'OCDE a conçu un indice «Vivre mieux», à partir de 20 indicateurs socio-économiques. [...] Le Québec se distingue de ces pays par de nombreux indicateurs sociaux, notamment la qualité du logement, l'état de santé de ses citoyens, le taux d'emploi des femmes avec enfants, la faible criminalité, la qualité de l'air, etc. [...]

[N]ous sommes déterminés à revenir à l'équilibre budgétaire dès 2013-2014 de façon ordonnée et graduelle, et à le faire tout en soutenant la croissance économique du Québec. La justesse de cet objectif est crûment illustrée par la situation de plusieurs pays européens. Leurs gouvernements fortement déficitaires doivent effectuer des coupes brutales dans leurs programmes sociaux, qui rappellent celles que le Québec a subies dans les années 1990.

Pour protéger nos programmes de santé, d'éducation et de soutien à la famille, ce retour à l'équilibre reste notre priorité absolue. [...]

Six lignes de force

Ce budget nous invite tous à bâtir sur nos forces pour saisir les nouvelles opportunités offertes par ce siècle. Il s'en dégage six lignes de force:

d'abord, **contrôler nos finances publiques**; ensuite, favoriser la capacité de nos travailleurs et de nos entreprises à participer à la **création de richesse**;

troisièmement, tirer le maximum de nos **ressources naturelles** dans le cadre d'une vision à long terme;

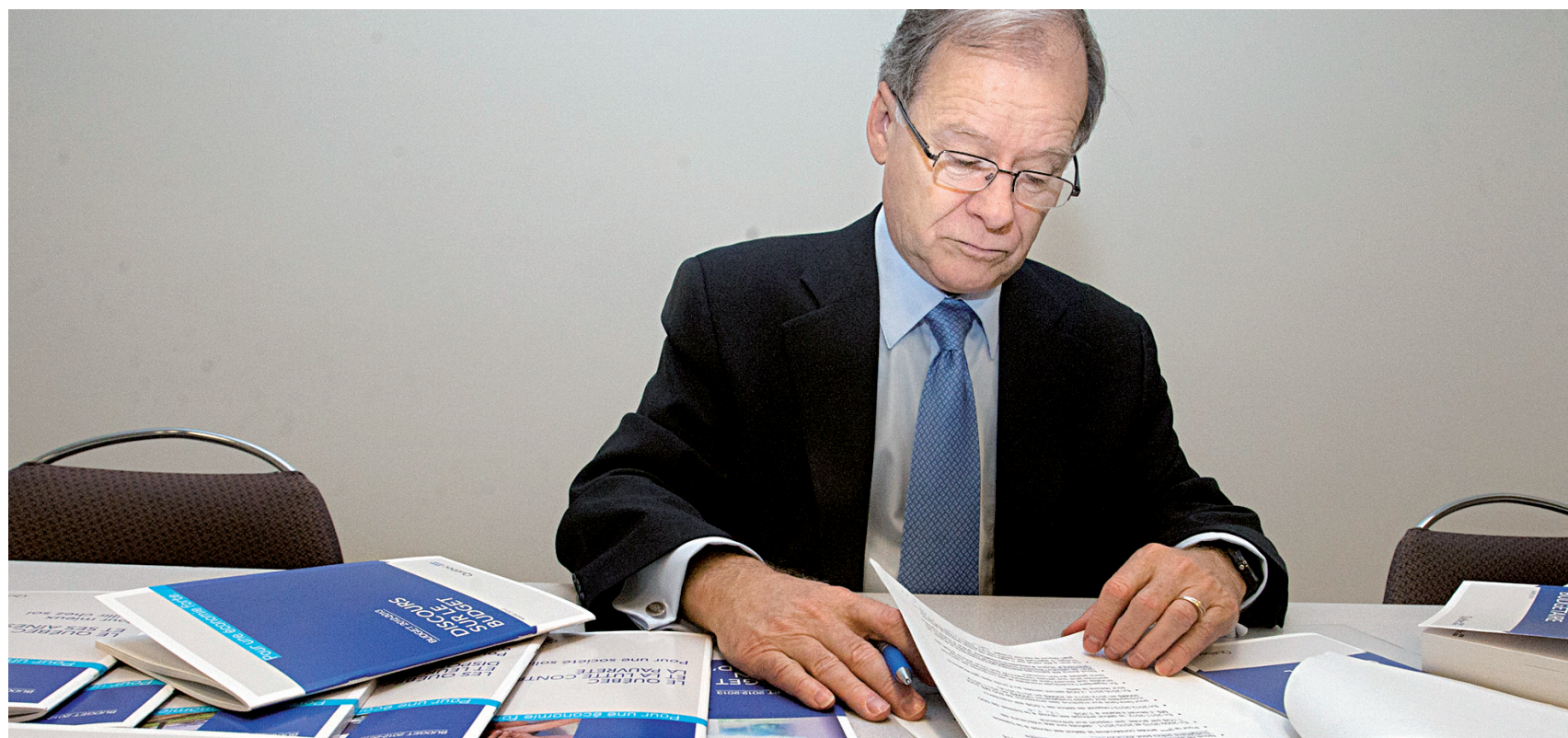
en quatrième lieu, consolider notre leadership nord-américain en matière de **développement durable**;

cinquièmement, prendre soin de **nos aînés**; sixième ligne de force, mais non la moindre, aider les Québécois à préparer **leur retraite**.

Finances publiques

Pour cette année, j'annonce que le déficit de l'exercice 2011-2012 s'établira à 3,3 milliards de dollars, soit 500 millions de dollars de moins que la prévision établie il y a un an.

Pour la deuxième année consécutive, nous dépassons les objectifs fixés. J'annonce également que nous prévoyons un déficit de 1,5 milliard de dollars en 2012-2013, et j'annonce que nous atteindrons l'équilibre budgétaire en 2013-2014 comme prévu. [...] Notre déficit 2011-2012 se limite à 1,0 % du PIB québécois! [...]



Raymond Bachand: «Pour protéger nos programmes de santé, d'éducation et de soutien à la famille, ce retour à l'équilibre reste notre priorité absolue.»

Ressources naturelles

La stratégie que je présente aujourd'hui vise à faire bénéficier encore davantage l'ensemble des Québécois de la richesse créée avec nos ressources naturelles. Elle comporte six axes.

Le premier axe concerne la fiscalité minière. Annoncée il y a deux ans, la réforme du régime de redevances est complétée depuis le 1^{er} janvier dernier. Du régime le moins coûteux au Canada, nous en avons fait un des régimes les plus exigeants au sein de l'industrie minière. Au cours des dix années précédant la réforme du régime de redevances, les compagnies minières ont versé au Québec un total de 289 millions en redevances. Au cours des dix prochaines années, elles verseront plus de 4 milliards de dollars. C'est 14 fois plus.

Afin de les encourager à poursuivre des activités dont les résultats sont par définition très incertains, les entreprises minières, pétrolières et gazières qui font des travaux d'exploration au Québec ont droit à certains crédits d'impôt. L'actuelle ruée vers l'exploration au Québec nous porte à croire que les perspectives de gain rendent ces avantages fiscaux moins importants qu'auparavant.

J'annonce donc que pour les travaux d'exploration réalisés à compter du 1^{er} janvier 2014, les taux des crédits d'impôt remboursables seront globalement réduits de 10 points de pourcentage pour les sociétés juniors d'exploration, et de 5 points pour les sociétés productrices. Il s'agit d'une réduction de plus du quart.

A cette importante réforme de la fiscalité minière s'ajoutent cinq axes stratégiques: premièrement, la **prise de participation** dans les projets miniers et d'hydrocarbures; deuxièmement, la **maximisation de la richesse tirée de l'activité minière**, notamment en favorisant la transformation de minerai au Québec et l'appui à la grappe minière du Québec; troisièmement, la mise en place du **nouveau régime forestier** et l'incitation à la deuxième et troisième transformation du bois; quatrièmement, la révision du régime de permis

et de baux, ainsi que du régime de redevances des **hydrocarbures**; et finalement, le déploiement du **Plan Nord**.

Vieillir chez soi

Un volet [touchant la solidarité comme valeur sociale] mérite notre attention: il s'agit de la place qu'occupent nos aînés dans notre société. L'enjeu est de tout temps. Mais son expression se modifie rapidement, principalement de deux façons. Il y a d'abord l'aspect démographique. Nous vivons plus longtemps, nous vieillissons en forme et en santé et plus activement que jamais auparavant. Le nombre de personnes âgées augmente rapidement.

Il y a ensuite l'aspect social. La solidarité intergénérationnelle s'est longtemps exprimée au sein de la cellule familiale. C'est moins le cas aujourd'hui dans une société urbanisée, qui voit décroître la taille des ménages et des logements.

Nous souhaitons une longue vie à nos aînés. Une longue vie de qualité. C'est-à-dire une vie active, autonome, épanouie. Une vie intégrée à une communauté qui se réjouit de la présence et de la contribution des aînés, comme ceux-ci profitent à leur tour du soutien de la communauté. Dans une proportion de 88 %, les aînés choisissent de vieillir à la maison. Cette volonté doit être l'assise de toute politique en matière de vieillissement.

D'où le plan d'action Vieillir chez soi 2012-2017 que mes collègues, la ministre responsable des Aînés et la ministre déléguée aux Services sociaux, ont développé ensemble après consultations, et qu'elles dévoileront ce printemps. [...]

Régime de retraite

L'allongement de la vie en santé est une nouvelle excellente, mais qui a des conséquences économiques, puisque la vie se prolonge de plus en plus longtemps après l'âge de la retraite. Dans le discours sur le budget de l'an dernier, j'ai annoncé la mise en place du régime volontaire d'épargne retraite, ou RVER. Aujourd'hui, le budget en dévoile les grandes lignes de fonctionnement.

Cette mesure permettra à 2 millions de travailleurs, pour la plupart employés de PME ou travailleurs autonomes, d'épargner pour la retraite dans un cadre structuré en bénéficiant d'avantages jusqu'ici réservés aux régimes collectifs.

Tout le monde reconnaît la nécessité d'épargner davantage pour la retraite. Mais il y a deux obstacles. Un: il faut beaucoup de discipline pour épargner volontairement. Deux: la gestion de l'épargne est une tâche complexe qui demande du temps et de l'expertise.

Notre objectif est de simplifier les choses. Plus facile pour le travailleur. Plus simple pour l'employeur. Les entreprises comptant cinq employés admissibles ou plus et qui n'offrent pas déjà un régime de retraite auront l'obligation d'offrir un RVER. Les travailleurs admissibles y seront automatiquement inscrits, mais auront l'option de ne pas participer. Les travailleurs autonomes pourront souscrire à un RVER directement auprès d'un administrateur de régime. [...]

Qualité de vie

La famille québécoise a aujourd'hui plus d'argent dans ses poches qu'en 2003, même en tenant compte de l'effort demandé aux citoyens pour revenir à l'équilibre budgétaire. Je suis fier de rappeler que cet effort n'a pas changé: il est demeuré le même depuis le budget de mars 2010. Le budget d'aujourd'hui ne contient aucune nouvelle taxe, aucun nouvel impôt pour les citoyens québécois.

Le budget 2010-2011 a été le budget du redressement, qui a jeté les bases du Plan de retour à l'équilibre budgétaire. Le budget 2011-2012 a été le budget de la responsabilité, qui nous exhortait à retrousser nos manches pour étudier, pour entreprendre, tout en assumant nos responsabilités à l'égard de nos concitoyens les plus vulnérables, de notre milieu et des générations futures.

Le budget de cette année est celui où nous mettons en place les outils de notre enrichissement et du maintien de notre qualité de vie.

Quelle justice se cache derrière la «juste part»?

DIANE GENDRON

Professeure de philosophie au collège de Maisonneuve

A l'occasion du dévoilement de son troisième budget, hier, le ministre Bachand marche main dans la main avec la ministre de l'Éducation Line Beauchamp pour scander le slogan de la «juste part», c'est-à-dire le coût que les utilisateurs doivent payer pour bénéficier des services publics. C'est au nom de cette logique qu'ils refusent d'entendre les citoyens — dont je suis — qui contestent la hausse des droits de scolarité qui a été décrétée dans le budget de l'an dernier. Mais quelle justice, au juste, se cache derrière cette «juste part»?

Dimanche dernier, j'ai participé à la grande manifestation familiale et j'irai marcher demain en appui aux étudiants. Je suis un parent contre la hausse des droits de scolarité; je suis une professeure pour la hausse du taux de scolarisation; une contribuable prête à payer «sa juste part» pour rendre possible la gratuité scolaire; une féministe qui croit que l'éducation est la pierre angulaire de la défense des droits des femmes; une citoyenne prête à défendre l'accessibilité des services sociaux, qui est une condition de base de la justice. Et, surtout, je suis la légataire d'un héritage que je refuse que vous dynamitez.

Cet héritage, je le défends à la mémoire de mes deux grands-mères, Flore-Anna et Irène. Dans l'image qui me revient, en pensant à elles, je les vois assises, un livre entre les mains, et sur la petite table à côté, il y a une grille de mots croisés et un dictionnaire. Mes deux grands-mères,

quand elles étaient «filles», furent institutrices. Pourtant, elles n'avaient elles-mêmes à leur actif qu'un diplôme d'études primaires. Rien de surprenant pour l'époque: n'est pas fille de juge qui le veut! Pourtant, parmi les valeurs qu'elles m'ont transmises, il y a l'idée que l'éducation est une priorité absolue: «Continue comme ça, ma petite fille, ce sont les études avant tout! Le reste peut attendre...» Elles m'encourageaient à étudier «aussi longtemps que j'en aurais la chance».

Notre histoire

La chance s'est fait attendre quelques générations... Mes parents non plus n'ont pas eu accès à l'éducation supérieure, par manque de moyens, mais non pas de talent. Pour la grande majorité de ceux et celles qui habitaient petites villes et villages, quitter la famille pour aller étudier «en ville» était un luxe inaccessible. Ont-ils eu «leur juste part»?

De ma «filiation», je suis la première à avoir eu accès au cégep et la première aussi à fréquenter l'université. Mon histoire n'a rien d'unique. C'est *notre* histoire. En 1960, l'éducation supérieure coûte cher et des statistiques indiquent qu'à peine 3 % des jeunes Canadiens français de 20 à 24 ans fréquentent l'université. L'objectif de la création des cégeps était de démocratiser l'enseignement supérieur en le rapprochant des gens.

C'est ce même objectif que visait le rapport Parent en recommandant d'instaurer la gratuité à l'université. En effet, on peut y lire que l'éducation est un bien commun et que l'État a le devoir d'assurer l'égalité des chances, ce qui comporte une responsabilité financière, comme précisé à

l'article 586. N'oublions pas que, même sans droits de scolarité, étudier à l'université coûte cher: cela coûte, par an, les quelques milliers de dollars nécessaires pour se loger à proximité de l'université. Cela coûte aussi tout l'argent que nous ne gagnons pas pendant que nous consacrons notre temps et notre énergie à l'apprentissage, à la formation, à la recherche.

Pourtant, la société tout entière profite des efforts des étudiants comme l'affirmait la commission Parent: «Le bénéfice social des études universitaires a plus de poids que le bénéfice individuel, et cela a été reconnu au premier et au second degré de l'enseignement.» (Article 616). Étudier devrait être une tâche à temps plein, il est contradictoire d'inciter les étudiants à consacrer une part toujours croissante de leur horaire à de petits bouts gobe-temps.

Première et... dernière?

La chance d'étudier, une génération de décideurs qui ont eu le courage de faire des choix de société audacieux me l'a donnée. Mes filles pourront-elles aussi profiter de cette chance qui fut la mienne? Pourront-elles se préparer adéquatement à prendre leur place dans la «société du savoir»? Ou aurai-je été la première... et la dernière? Avec le décret imposé par le gouvernement, les étudiants redeviendront de plus en plus dépendants de leurs parents — dépendance qui était déplorée par le rapport Parent! — alors même que la paupérisation grandissante de la classe moyenne affectera la capacité de cette dernière à prendre en charge les coûts liés aux études de leurs enfants.

Une génération s'était donné comme objectif «l'éducation pour tous». Une fois qu'elle l'a obtenue, la voilà qui se retourne et lance aux générations suivantes: «Vous vouliez étudier? Eh bien, payez maintenant!» C'est cela, la «juste part»? Voilà une conception de la justice fort déroutante qui ressemble bien davantage au cri d'un enfant gâté: «Quoi? Payer pour que les autres étudient? Et quoi encore? Pour qu'ils développent leur esprit critique et débussent nos mensonges? Ou bien qu'ils décident de prendre «notre» place aux postes les mieux payés? C'est pas juste!» Ce qui est injuste, c'est de mettre en péril l'accessibilité aux services publics et la mobilité sociale, c'est-à-dire de réserver «les places» en fonction de l'appartenance à une classe sociale donnée. L'éducation est un service public et l'accessibilité aux études supérieures est une condition nécessaire de la mobilité sociale, et donc de la justice. C'est cela que vous mettez en péril, Mesdames et Messieurs les ministres.

Mes grands-mères étaient heureuses que je puisse poursuivre mes études à l'université. J'aimerais pouvoir être aussi heureuse pour mes filles que mes grand-mères l'ont été pour moi en pensant que les études supérieures seront encore plus accessibles qu'elles le sont aujourd'hui. Cette voie, que nous ont ouverte les générations passées, allons-nous la réserver aux plus fortunés? Allons-nous vraiment laisser ce grand projet de société être détourné au profit d'une minorité? Cette possibilité me révolte et je joins ma voix à celle de tous les groupes de citoyens contre la hausse. Parole de profs, parole de parents et parole de contribuables: une seule et même voix pour la dénoncer haut et fort!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Blouin Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé); Information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); Information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); Information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); Information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet); Marie-Pier Frappier et Genevieve Tremblay (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Karl Retino-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Désjard, Amel Elhim, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

ÉTAT

SUITE DE LA PAGE 1

de vente, de la taxe sur les carburants, de la cotisation santé et des droits de scolarité. Compte tenu de cet « effort », le budget table sur des revenus de 69,4 milliards en 2012-2013, une progression de 5,9 %, ce qui comprend 733 millions en provenance du gouvernement fédéral pour l'harmonisation des taxes de vente. Les dépenses budgétaires de l'État s'élèvent à 70,9 milliards, ce qui laisse un déficit de 1,5 milliard, soit 500 millions de moins que prévu l'an dernier. Une réserve pour éventualité de 300 millions est constituée comme l'an dernier. Le déficit pour 2011-2012 est lui aussi moindre de 500 millions par rapport aux prévisions et s'établit à 3,3 milliards. Le gouvernement versera cette année 911 millions au Fonds des générations, tandis que la dette brute du Québec atteint 183,8 milliards et augmentera de 755 millions d'ici la fin de l'année pour atteindre 55 % du PIB québécois.

Croissance des dépenses

La présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne, a fixé à 2 % la croissance des dépenses budgétaires du gouvernement en excluant le service de la dette. Si on tient compte de cette inévitable charge, la croissance sera de 3 %, le service de la dette bondissant de 10,5 % pour se fixer à 8,24 milliards. En santé, la croissance des dépenses sera de 4,7 %. En éducation, elle s'élèvera à 2 %, mais cela comprend une compression de 100 millions imposée aux commissions scolaires. À leur congrès en octobre dernier, les libéraux avaient rejeté cette mesure proposée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Line Beauchamp. Le gouvernement fait fi de la volonté des militants.

Le ministère de la Famille et des Aînés aura droit à une augmentation de son budget de 1,6 % alors que 3000 des 15 000 places promises en garderie seront autorisées en 2012-2013.

Le budget de l'ensemble des autres ministères sera réduit de 0,9 %, ou 123 millions, avec des coupes importantes aux Finances, aux Ressources naturelles, à la Sécurité publique, à la Culture et aux Communications, ainsi

qu'aux Transports.

Le « cœur » de ce budget, selon Raymond Bachand, c'est tout ce qui touche aux ressources naturelles. En 2003, le gouvernement Charest avait ordonné à Hydro-Québec de mettre un terme à ses activités d'exploration pétrolière et gazière alors qu'un an auparavant, le gouvernement péquiste avait accordé 300 millions à la société d'État pour investir dans cette filière prometteuse. Le gouvernement libéral avait aussi réduit le rôle de l'État dans le capital de risque. Hier, Raymond Bachand a annoncé une volte-face.

Ainsi, le gouvernement Charest crée Ressources Québec, une nouvelle filiale d'Investissement Québec regroupant deux sociétés d'État moribondes, SOQUEM et SOQUIP, qui prendra des participations dans des projets miniers et pétroliers. En outre, Québec formera une société de capital de risque, Capital mines hydrocarbures. Le capital disponible passera à 1,2 milliard. Ces sociétés étatiques pourront également investir dans l'exploration comme avait commencé à le faire Hydro-Québec en 2002.

Pour l'industrie forestière, Raymond Bachand rend prévisibles les investissements dans les travaux sylvicoles en y consacrant une enveloppe annuelle de 200 millions. En outre, un nouveau fonds de 170 millions, le Fonds Valorisation bois, dont 95 millions du capital proviendront de l'État et le reste du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), prendra des participations dans des entreprises du secteur forestier.

Le Plan Nord occupe une bonne place dans le dernier budget. Raymond Bachand a annoncé que la Caisse de dépôt et placement du Québec s'est alliée au CN pour un projet de chemin de fer de 800 km reliant Sept-Îles et les projets miniers de la fosse du Labrador. De son côté, Hydro-Québec entame des études pour relier le Nunavik au réseau de transport de son complexe La Grande, là encore pour favoriser l'exploitation minière. Enfin, le gouvernement Charest accordera une subvention à Gaz Métro pour une étude visant la construction d'un gazoduc pour desservir la Côte-Nord.

La partie congrue du budget porte sur la « solidarité ». Comme pièce de résistance figure la politique



Selon le député de Québec solidaire, Amir Khadir, le budget Bachand fragilise les services publics.

Viellir chez soi. Le gouvernement Charest annonce un plan d'action de 2,7 milliards, dont 900 millions « à partir de 2016-2017 ». Pour l'heure, ce programme, qui porte sur des crédits d'impôt plus généreux, reste modeste et représentera un débours de 28 millions cette année et de 66 millions dans deux ans.

Enfin, Raymond Bachand va de l'avant avec une mesure qu'il avait annoncée l'an dernier, les Régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), qu'il mettra en place à compter du 1^{er} janvier 2013. Ces RVER sont des régimes de retraite collectifs que les entreprises de six employés et plus, si elles n'ont pas déjà un régime de retraite pour leurs employés, devront obligatoirement leur offrir.

Un budget « irresponsable »

L'opposition a qualifié le budget d'« irresponsable » et d'« électoraliste ». Le porte-parole du Parti québécois en matière de Conseil du trésor, Sylvain Simard, a accusé le gouvernement de ne pas avoir de plan de développement pour le Québec. « Le gouvernement a parsemé son budget de plusieurs

mesures à tendance électoraliste, je ne vous ferai pas de dessin là-dessus. On essaie de créer la satisfaction de certaines attentes à gauche et à droite. »

Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, a pour sa part critiqué « l'explosion du service de la dette ». Il croit aussi que Québec fait erreur en mettant tous ses œufs dans le même panier sur le plan de l'économie. « Les seuls investissements importants viennent du Plan Nord. Or, ce n'est pas vrai qu'on va être capables de redresser la situation seulement avec un Plan Nord, a-t-il dit. Ça nous prend aussi un Plan Sud, un Plan Est, un Plan Ouest. »

Le député de Québec solidaire, Amir Khadir, estime que le budget Bachand fragilise les services publics. Pourtant, « quand il s'agit d'investir des milliards de dollars dans les infrastructures, quand il s'agit d'allonger les chèques pour les surfacturations des milieux d'affaires proches du parti au pouvoir, on n'est jamais à court d'argent », a-t-il déclaré.

Le Devoir

Avec La Presse canadienne

VERTU

SUITE DE LA PAGE 1

festement pris bonne note des critiques qui lui ont été adressées, notamment par Jacques Parizeau, qui dénonçait l'absence de participation gouvernementale dans les projets annoncés. Le ministre ne s'en est d'ailleurs pas caché: la question des ressources naturelles est « le cœur de ce budget ».

À défaut d'augmenter les redevances, on a décidé de ressusciter ces sociétés mal aimées qu'étaient SOQUIP et SOQUEM pour tenter de convaincre les contribuables qu'après avoir assumé leur « juste part » du déficit, ils auront maintenant droit à une part du gâteau.

Le ministre a fait un louable effort pour trouver des raisons d'ordre économique à cette conversion bien tardive aux vertus de l'intervention étatique après des années de glorification du capital privé. En réalité, c'est simplement qu'en année électorale, la nécessité prend le pas sur l'idéologie.

L'illumination étant contagieuse, on a également découvert la vétusté du régime québécois en matière d'hydrocarbures, qui remonte à près d'un demi-siècle. Les permis de recherche de gaz et de pétrole seront désormais mis aux enchères, comme cela se fait ailleurs au Canada et dans la plupart des États américains. Maintenant que tout a été vendu ou presque...

◆ ◆ ◆

Convaincu que l'opinion publique a déjà tranché le débat sur les droits de scolarité, M. Bachand a écarté catégoriquement toute possibilité de nommer un médiateur pour trouver un terrain d'entente avec les associations étudiantes. De toute manière, les étudiants ne votent pas libéral.

En revanche, après les reportages désastreux sur la situation dans certains CHSLD, le budget annonce un regain de sollicitude envers les personnes âgées, qui constituent une clientèle naturelle pour le PLQ. Ces bonnes intentions seraient cependant plus crédibles si les sommes consacrées à la politique Vieillir chez soi annoncée l'an dernier avaient été réellement dépensées.

Il y a inévitablement une part de marketing et de poudre aux yeux dans un budget, mais l'opposition péquiste n'a pas tort de dire qu'une augmentation de 93 \$ du crédit d'impôt remboursable pour les aidants naturels qui prennent soin d'un conjoint en perte d'autonomie est presque insultante.

Il est un peu frustrant pour les partis d'opposition d'avoir à critiquer un budget qui n'annonce pas de mauvaises nouvelles. Évoquant « l'éléphant dans la pièce » que constitue l'explosion du service de la dette, François Legault a accusé le gouvernement de « jouer le présent contre l'avenir ».

Le problème est que le contribuable moyen vit aussi dans le court terme. Dans la valse des milliards de dette, il y a longtemps qu'il a perdu le compte. Il a également appris qu'entre les mains des politiciens, les méthodes comptables peuvent donner des résultats prodigieusement variables.

◆ ◆ ◆

Sur le plan politique, il faut reconnaître que M. Bachand a très bien agencé la séquence de ses trois budgets. Il est possible que celui d'hier soit son dernier, mais ses successeurs, peu importe le parti dont ils seront issus, lui seront discrètement reconnaissants de la « révolution culturelle » qu'il a instaurée en généralisant l'indexation des tarifs.

Amir Khadir a déploré que le déficit zéro ait été érigé en dogme. Il est vrai qu'il n'y a objectivement aucune urgence à atteindre l'équilibre budgétaire dès l'an prochain, alors que tant de besoins sont criants. Quand il a débarqué au Québec au printemps 1998, Jean Charest ne comprenait pas davantage l'obsession de Lucien Bouchard. Cela n'en est pas moins devenu le symbole par excellence d'une saine gestion financière aux yeux de la population.

De là à penser que le budget d'hier pourrait servir de tremplin au gouvernement, c'est une autre histoire. À une époque d'austérité quasi perpétuelle, on ne peut plus espérer marquer de points avec un budget. Ne pas en perdre peut déjà être considéré comme un exploit. L'insatisfaction à l'endroit du gouvernement Charest est cependant telle que cela ne suffit pas.

mdavid@ledevoir.com

EN BREF

Immigration: 27 millions pour l'aide à l'emploi

Le thème budgétaire « Pour une économie forte » est appliqué aux nouveaux arrivants qui peinent à s'intégrer au marché du travail. Avec le constat que le taux de chômage approche les 20 % chez les nouveaux arrivants (ici depuis moins de cinq ans), le gouvernement a décidé de réserver 27 millions au cours des trois prochaines années pour la mise en place de mesures d'aide à l'emploi. Les mesures seront inspirées de l'expérience menée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Ces projets sont financés à même le transfert du gouvernement fédéral dans le cadre de l'Accord Canada-Québec pour l'inté-

gration des immigrants et des réfugiés. Cette année, l'indexation de la compensation atteint 25 millions. — *Le Devoir*

Un milliard généré par la « taxe santé »

De 615 millions en 2011-2012, la « taxe santé » contribuera à hauteur d'un peu plus de 1 milliard de dollars au financement du plus gros poste budgétaire du Québec dès 2012-2013. Ce Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) financera entre autres de nouvelles initiatives, dont l'inspection des CHSLD et des résidences privées pour aînés et les services de dialyse. Reste un manque à gagner de 430 millions pour la santé à partir de 2013-2014. Le budget du mi-

nistre Bachand utilise un montant équivalent provenant de la compensation fédérale pour l'harmonisation des taxes de vente pour équilibrer son budget 2013-2014. Comment comblera-t-il cet « écart à résorber », comme il le nomme, les années suivantes? La question reste en suspens. — *Le Devoir*

Pauvreté: rien pour les personnes seules

Malgré l'ajout de 3000 logements sociaux, le budget a laissé les groupes de lutte contre la pauvreté sur leur faim. Le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain) déplore notamment qu'une partie des fonds (5 millions) soit consacrée au financement de logements privés. Son porte-parole, François Saillant,

souligne en outre que malgré les investissements en logement, les effets des hausses de tarifs vont commencer à se faire sentir au cours des mois à venir. « La taxe santé qui est présentement de 100 \$ par année sera portée à 200 \$, peu importe le revenu des personnes, a-t-il fait valoir. Non, la classe moyenne et les ménages à faible revenu n'ont pas fini de payer. » Du côté du Collectif pour un Québec sans pauvreté, on déplore que la catégorie des personnes seules en situation difficile n'ait pas été prise en compte. « Les plus pauvres au Québec, ce sont les personnes seules, fait-on valoir. Plus d'une personne sur quatre ne couvre pas ses besoins de base au Québec. » En effet, la part des personnes seules se trouvant en difficulté oscille autour de 25 % au Québec, alors que la proportion des familles à faible revenu est plutôt de 5,9 %. — *Le Devoir*

MUSIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Dans la musique occidentale, le mode majeur est associé aux émotions positives, comme l'enthousiasme et la joie, tandis que le mode mineur est employé pour exprimer des émotions négatives, soient sombres et tristes. « Il n'est toutefois pas clair si ces associations sont intrinsèques à la perception tonale, ou si elles résultent d'une exposition à la musique occidentale », soulignent d'entrée de jeu Daniel Liu Bowling et les coauteurs d'un article publié ces derniers jours dans la revue *PLoS ONE*. Pour résoudre cette énigme, ces scientifiques de la Duke-National University of Singapore et de la Duke University à Durham en Caroline du Nord, ont cherché à savoir comment on utilisait « les notes et les relations entre elles » pour exprimer les émotions dans les différentes musiques du monde. « Nous espérons trouver un commun dénominateur entre les différentes cultures dans la façon d'utiliser la tonalité pour exprimer les émotions », expliquent les chercheurs.

Pour ce faire, ils ont choisi de comparer des pièces de musique occidentale à des pièces de musique carnatique, la musique traditionnelle de l'Inde du Sud, dans laquelle les modes majeur et

mineur n'existent pas. La musique carnatique est plutôt construite selon un ensemble de règles, appelées « rāgas ». Les rāgas sont comparables aux modes majeur et mineur de la musique occidentale, en ce qu'ils spécifient les notes et les intervalles entre les notes pouvant être utilisés librement et ceux devant l'être avec parcimonie. Pour établir leur comparaison, les chercheurs ont sélectionné des pièces musicales qui étaient construites selon deux types de rāgas, dont l'un était associé au sentiment (ou rāsa) de joie et de bonheur, et l'autre à la rāsa de tristesse et de chagrin. La structure tonale de chaque pièce musicale a été déterminée en mesurant la taille des écarts (ou intervalles) entre les notes successives de la mélodie (intervalle mélodique), ainsi qu'entre chaque note jouée et la note tonique (le premier degré d'une tonalité) avec une précision d'un centième de demi-ton.

La musique imite la voix

Les chercheurs ont alors découvert qu'autant dans la musique occidentale que dans la musique indienne, les mélodies qui comprenaient un grand nombre d'intervalles supérieurs à une seconde majeure, soit à un ton dans la musique tonale (qui correspond à l'intervalle entre do et ré, par exemple) entre les notes conjointes, communiquaient des émotions gaies. Inversement, les mélodies exprimant des émotions sombres compor-

taient davantage d'intervalles inférieurs au ton.

Lorsqu'ils ont comparé des monologues en tamouls et en anglais — contenant des paragraphes joyeux et d'autres tristes — par des hommes dont la langue maternelle était le tamoul ou l'anglais américain, ils ont trouvé dans la prosodie (la mélodie de la voix qui est définie par la hauteur et le rythme de la voix) des locuteurs cette même concentration d'intervalles inférieurs au ton lorsque les locuteurs évoquaient des situations tristes, et inversement, une majorité d'intervalles supérieurs au ton quand ils abordaient des émotions heureuses.

Selon les chercheurs américains et singapouriens, les similarités entre la parole et la musique dans l'expression des émotions ne sont pas qu'une coïncidence, car pareilles similitudes ont aussi été observées « en ce qui concerne le tempo, l'intensité, le timbre et la fréquence fondamentale [la hauteur d'un son] dans une grande variété de langues et de traditions musicales différentes ». Et « vraisemblablement, c'est la musique qui imite la voix » et non l'inverse, affirment les chercheurs tout en soulignant le fait que les émotions ont un effet physiologique sur la voix. Un état d'excitation provoquera une tension musculaire qui contribuera à élever la hauteur de la voix, dont-ils en exemple.

Somme toute, « ces résultats suggèrent qu'en dépit de l'utilisation de modes différents dans les mu-

siques occidentale et carnatique, on fait appel à des patrons d'intervalles qui sont sensiblement les mêmes pour exprimer les émotions positives et négatives dans les différentes cultures. L'étude montre aussi que ces mêmes patrons sont également présents dans la prosodie de la voix, et que la musique s'en inspire. Un plus grand nombre de sauts supérieurs à un ton dans une mélodie apparaît donc comme une caractéristique fondamentale associée à l'expression d'une émotion positive, et ce, autant dans la musique que dans la voix parlée », résume Stephen McAdams, professeur de psychoacoustique au Département des technologies de la musique de l'École de musique Schulich de l'Université McGill, tout en précisant que « personne n'avait encore mis en évidence une telle particularité à la fois dans les musiques de l'Occident et de l'Orient, ainsi que dans la parole ».

Selon M. McAdams, cette découverte ne nie pas pour autant que chaque culture possède ses codes musicaux particuliers pour exprimer les émotions. De plus, le chercheur ne croit pas que l'on puisse « généraliser cette caractéristique à toutes les langues, notamment aux langues à tons, comme le mandarin, le thaï, le vietnamien et plusieurs langues africaines, ainsi qu'à toutes les musiques du monde ». Du moins, il croit nécessaire de faire des vérifications.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390